

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**



**SIERRA LEONE**

**REVUE À MI-PARCOURS DU DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS AXÉ SUR LES RÉSULTATS  
ET DEMANDE D'ACCÈS A LA FACILITE EN FAVEUR DES ÉTATS FRAGILES**

**DÉPARTMENT RÉGIONAL OUEST 2 (ORWB)**

**NOVEMBRE 2008**

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>		<b><u>Page</u></b>
<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>II.</b>	<b>CONTEXTE NATIONAL</b>	<b>1</b>
2.1	Évolution politique récente	1
2.2	Développement économique et sociale	2
2.3	Évolution sociale et pauvreté	4
2.4	Principales nouvelles priorités du programme national de réduction de la pauvreté	5
<b>III.</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RESULTATS ENREGISTRÉS A MI-PARCOURS</b>	<b>5</b>
3.1	Aperçu du cadre stratégique du DSP et progrès d'exécution	5
3.2	Progrès accomplis vers les résultats du DSPAR	5
3.3	Autres effets dus à la mise en œuvre du DSPDSP	9
3.4	Questions relatives aux ressources du pays	10
3.5	Questions de gestion du portefeuille	10
3.6	Évolution de la coordination de l'aide et de l'harmonisation	11
3.7	Suivi et évaluation au titre du DSP	11
<b>IV.</b>	<b>LESSONS TIRÉS À MI-PARCOURS</b>	<b>12</b>
4.1	Leçons tirées pour la Banque la Banque	12
4.2	Leçons tirées pour le gouvernement de Sierra Leone	13
<b>V.</b>	<b>STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA SECONDE ETAPE</b>	<b>13</b>
5.1	Consultations avec les parties prenantes	13
5.2	Stratégie du Groupe de la Banque pour la période restante	13
5.3	Questions devant faire l'objet de dialogue avec le pays	18
5.4	Risques et mesures d'atténuation	18
<b>VI.</b>	<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATION</b>	<b>19</b>
6.1	Conclusion	19
6.2	Recommandation	19
<b>FIGURES :</b>		
Figure 1	: Croissance du PIB et inflation	3
Figure 2	: Indicateurs de base	4
<b>ENCADRÉS :</b>		
Encadré 1	: Consultations avec les parties prenantes	13
<b>TABLEAUX :</b>		
Tableau 1	: Réserve de projets au titre du FAD-XI et de la FEF	17
<b>ANNEXES :</b>		
Annexe I	: Matrice révisée du cadre de suivi des résultats du DSPDSP	3
Annexe II	: Éligibilité à la Facilité en faveur des États fragiles	2
Annexe III	: Principaux indicateurs économiques et financiers	1
Annexe IV	: Projets en cours	2
Annexe V	: Indicateurs choisis en matière de performance du portefeuille	1
Annexe VI	: Progrès accomplis dans la réalisation des indicateurs de la Déclaration de Paris	1
Annexe VII	: Progrès accomplis vers la réalisation des OMD	1
Annexe VIII	: Questions transversales	3
Annexe IX	: Buts et cibles du Programme de réduction de la pauvreté du gouvernement.	1

## ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

Au 31 octobre 2008 :

1 UC	=	4664,59 SLL
1 \$	=	3134,17 SLL
1 UC	=	1,48830 \$

## POIDS ET MESURES

Système métrique

ANNÉE BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

**Sigles et abréviations**

APC	All People's Congress
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
BSL	Banque centrale de Sierra Leone
DACO	Bureau de coordination des partenaires au développement
DFID	Département pour le développement international (RU)
DSP	Document de stratégie pays
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ESW	Étude économique et sectorielle
FAD	Fonds africain de développement
FEF	Facilité en faveur des États fragiles
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GBAA	Loi portant budgétisation et responsabilisation de l'État
GFP	Gestion des finances publiques
GoSL	Gouvernement de Sierra Leone
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDH	Indice de développement humain
IP	Progrès d'exécution
IPRP	Commission indépendante de révision des marchés publics
MDA	Ministères, directions et services
MDBS	Appui budgétaire multidonateurs
NPPA	Autorité nationale des marchés publics
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
PEFA	Évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière
PETS	Enquête de suivi des dépenses publiques
PIB	produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
RPP	Revue du portefeuille pays
S&E	Suivi et évaluation
UE	Union européenne

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le présent rapport est la revue à mi-parcours du Document de stratégie pays (DSP) 2005-2009 pour la Sierra Leone (ADB/BD/WP/2005/76 et ADF/BD/WP/2005/86), approuvé par les Conseils le 27 juillet 2005. La revue évalue les résultats enregistrés dans la mise en œuvre de la Stratégie de la Banque pour la période 2005-2007, et tire des enseignements pour sa poursuite en 2009. Le contenu du rapport reflète les conclusions des discussions tenues avec les autorités, la société civile et les partenaires au développement de la Sierra Leone. Le rapport repose également sur les informations collectées à la faveur de la mission effectuée par la Banque du 23 janvier au 1<sup>er</sup> février 2008. D'autre part, un des objectifs de cette revue à mi-parcours est d'évaluer l'éligibilité de la Sierra Leone à l'accès aux ressources du Guichet d'appui opérationnel supplémentaire de la Facilité en faveur des États fragiles (FEF). On pense qu'un engagement soutenu du pays conjugué à un appui plus soutenu et prévisible permettra de soutenir et d'accélérer la sortie de l'état de fragilité.

2. Depuis la fin de la guerre civile en janvier 2002, la Sierra Leone a fait des progrès sensibles dans le domaine de la consolidation de la paix, de la sécurité sociale et économique au profit de sa population, mais demeure toujours un État fragile en situation de post-conflit/en transition qui a besoin de soutien pour se reconstruire et consolider son entrée dans la phase d'amélioration graduelle. La croissance a avoisiné 7,2 pour cent entre 2005 et 2007. Les pressions inflationnistes ont resurgi en 2007, passant de 8,3 % en décembre 2006 à 15,6 % en novembre 2007 sous l'effet d'une politique monétaire accommodante, du ralentissement des activités commerciales durant la période des élections et la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires. En mai 2006, le gouvernement a conclu une nouvelle FPRC avec le FMI, qui couvre la période allant de mai 2006 à mai 2009. La performance au titre du Programme en 2006 a été louable, favorisant une croissance soutenue et une modération de l'inflation. L'amélioration de la performance économique de la Sierra Leone lui a permis d'atteindre le point d'achèvement en décembre 2006. Le taux d'inscription au primaire a continué d'afficher une forte hausse, tandis que les taux de mortalité infantile et maternelle figurent parmi les plus mauvais au monde. En septembre 2007, le parti d'opposition dénommé "All People's Congress" (APC) a remporté les élections présidentielles et législatives, ce qui a conduit à un changement pacifique de régime.

3. L'évaluation des besoins financiers en 2007 pour réaliser les OMD fait apparaître que la Sierra Leone se doit d'accélérer ses flux de ressources provenant des sources traditionnelles et de stimuler les recettes publiques intérieures.

4. Le Document de stratégie pays (DSP) de la Banque est aligné sur le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) de Sierra Leone et s'articule autour de deux piliers : i) Promotion de la croissance économique par l'amélioration de la gouvernance, et ii) Développement des ressources humaines. Le premier pilier du DSP concerne les secteurs et les aspects qui contribuent à la croissance économique tels que l'agriculture, l'infrastructure et la bonne gouvernance, et le second pilier, les secteurs des services qui promeuvent le développement des ressources humaines, comme l'éducation et la santé. Le projet de DSRP II (2008-2012) s'articule autour de quatre thèmes qui sont : i) soutenir la stabilité et éviter l'effondrement, ii) combler les retards en matière d'infrastructure, iii) promouvoir la croissance du secteur privé, et iv) assurer la gestion des ressources naturelles.

Le DSRP II est axé sur six secteurs<sup>1</sup> de croissance qui sont pertinents pour la détermination des interventions pour le reste de la période du DSP.

5. Les résultats à mi-parcours de la stratégie pour 2005-09 ont été évalués par rapport aux objectifs identifiés par la Banque pour chaque pilier. La performance a été mesurée au regard des indicateurs définis dans la matrice des résultats thématiques du DSPAR en consultation avec le Gouvernement, la société civile et les partenaires au développement présents en Sierra Leone. La présente revue à mi-parcours vise à comparer ces indicateurs aux résultats effectifs de façon à déterminer le chemin qui reste à parcourir jusqu'en 2009.

6. Durant la période 2005-2007, des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de la Banque en Sierra Leone sous les deux piliers 1 et 2, mais bien plus au niveau du pilier 2. L'évaluation du pilier 1 couvre dix opérations dans l'agriculture, le transport, l'infrastructure, l'énergie et le multisecteur, tandis que celle du pilier II porte sur trois opérations dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Dans l'évaluation finale de la performance au titre des deux piliers, compte a été tenu de l'environnement post-conflit et des contraintes actives de capacité dans le pays.

7. Dans l'ensemble, on note des progrès dans la réalisation des cibles et des indicateurs du DSP. Cela dit, il reste un long chemin à parcourir et il conviendra de poursuivre le dialogue et l'assistance. **Pour le reste de la période, la stratégie sera axée sur le pilier 1 avec un accent particulier sur le développement de l'infrastructure et la bonne gouvernance.** L'accès au guichet d'appui opérationnel supplémentaire des ressources de la Facilité en faveur des États fragiles (FEF) est sollicité afin de renforcer la réponse stratégique de la Banque aux besoins du pays pour le reste de la période de la stratégie. **La souplesse inhérente à la FEF et la politique en matière de dépenses éligibles et d'acquisition des biens et travaux revêtiront une importance particulière au regard des retards accusés dans la mise en œuvre des projets qui ont eu une incidence défavorable sur le portefeuille par le passé.** Pour ce qui est de la stratégie de la Banque pour la seconde étape, l'accent davantage mis sur la bonne gouvernance et l'infrastructure est conforme à la fois au pilier 1 du DSP et à celui de la FEF.

8. Les Conseils sont priés d'approuver la stratégie proposée dans le présent rapport de revue à mi-parcours du DSPAR pour 2008-2009. La stratégie d'assistance sera financée sur les ressources du pays qui s'élèvent à 72,47 millions d'UC, représentant une combinaison de l'allocation au titre du FAD-XI de 29,71 millions d'UC et d'un appui supplémentaire en faveur des États fragiles de 42,76 millions d'UC. Les Conseils sont par conséquent invités à accorder à la Sierra Leone l'accès aux ressources à hauteur de 42,76 millions d'UC sur le guichet d'appui supplémentaire et à hauteur de 2 millions d'UC au titre du guichet d'appui ciblé.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de l'énergie, de l'infrastructure, du transport, du chômage des jeunes, la source de croissance (Agriculture, pêche, tourisme, mines) ainsi que des catalyseurs de croissance, c'est-à-dire les finances et le commerce, les services sociaux et le développement des capacités.

## **I. INTRODUCTION**

1.1. Le présent rapport est la revue à mi-parcours du Document de stratégie pays (DSP) 2005-2009 pour la Sierra Leone, approuvé par le Conseil le 27 juillet 2005 et la demande d'accès aux ressources de la FEF. La stratégie vise à aider le pays à passer de la situation d'un pays axé sur la satisfaction des besoins immédiats d'après guerre à celle d'un pays tourné vers une croissance et un développement durable sur le long terme. Le DSP appuie le Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté de Sierra Leone (DSRPSL) sur la base d'une approche choisie qui repose sur deux piliers : i) promotion de la croissance économique par l'amélioration de la gouvernance, et ii) développement des ressources humaines. Lors de l'approbation du DSP, les Conseils ont félicité le gouvernement pour les progrès significatifs vers la réalisation de la forte stabilité macroéconomique, dont le maintien d'un taux d'inflation bas, la poursuite d'une croissance robuste du PIB et une politique budgétaire prudente. Cependant, les membres du Conseil ont souligné que davantage d'améliorations s'imposait pour réduire le taux alarmant de chômage chez les jeunes, pour renforcer les capacités des institutions du secteur public et améliorer la qualité de la prestation des services par le renforcement de l'efficacité, de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

1.2. Cette revue à mi-parcours évalue les résultats enregistrés dans la mise en œuvre de la stratégie de la Banque pour 2005-2007, et tire les enseignements pour sa poursuite jusqu'en 2009. Le rapport tient compte des conclusions des discussions menées avec les autorités sierra léonaises, la société civile et les partenaires au développement, et s'appuie sur les informations collectées durant la mission effectuée par la Banque du 23 janvier au 1<sup>er</sup> février 2008. Outre cette introduction, la section II analyse le contexte du pays et l'évolution récente ; la section III passe en revue la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de la Banque et les résultats enregistrés à mi-parcours, et la section IV résume les leçons tirées à mi-parcours. La section V expose la stratégie du Groupe de la Banque pour le reste de la période et évalue l'éligibilité du pays à l'appui opérationnel supplémentaire de la FEF. La section VI présente les recommandations et les perspectives pour la Banque ainsi que la voie à suivre.

## **II. CONTEXTE NATIONAL**

### **2.1 Évolution politique récente**

La Sierra Leone a fait des progrès importants dans la consolidation de la paix, de la sécurité sociale et économique pour son peuple. L'événement politique majeur intervenu depuis 2005 a été les élections présidentielles et législatives en août et septembre 2007, qui ont porté au pouvoir Ernest Bai Koroma et son parti, la « All People's Congress party » (APC) le 15 novembre 2007. Ces élections ont, dans l'ensemble, été jugées libres et équitables justes par la communauté internationale. Depuis lors, le nouveau gouvernement a défini six domaines dans lesquels devront s'inscrire les programmes et activités pour promouvoir la transformation envisagée et la croissance durable au cours des 3-4 prochaines années, qui sont : l'énergie, l'infrastructure et le transport ; le chômage des jeunes, les sources de croissance (agriculture, pêche, mines et tourisme ainsi que les catalyseurs de la croissance, c'est-à-dire les finances et le commerce, les services sociaux et le développement des capacités.

## 2.2. Développement économique et social

2.2.1 En 2006, la Sierra Leone a enregistré une croissance du PIB réel de 7,4 %, contre 7,3 % l'année précédente, tirée par les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation minière, du bâtiment et des services. En revanche, l'économie a progressé en 2007 d'environ 6,8 %, un taux inférieur à celui de 2006 et également en dessous du taux projeté de 7,4 % pour l'année. Cette contre-performance s'explique par les longues pénuries observées dans la fourniture de l'électricité, la réduction des dépenses de l'État et la hausse du cours du pétrole.

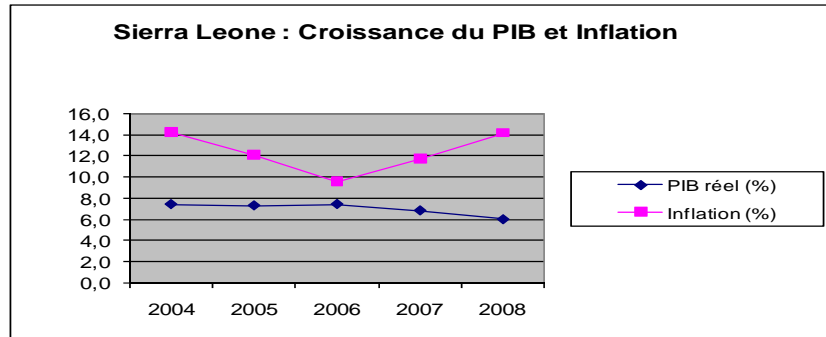
2.2.2 La faible performance enregistrée par les recettes intérieures au cours de la seconde moitié de 2006 s'est poursuivie en 2007. La part du total des recettes dans le PIB a chuté de 1,8 %. Cette contre-performance est imputable : i) à l'incertitude créée par la longueur du processus électoral, qui a amené le monde des affaires à adopter une attitude attentiste ; ii) à l'impact adverse de la crise énergétique sur les bénéfices des sociétés ; iii) à l'exemption discrétionnaire des droits de douane et autres impôts accordés à des importateurs choisis ; iv) à la promulgation tardive de la loi de finance de 2007 qui a empêché l'application des nouveaux taux de redevances et de droits d'accise dans les délais voulus, et v) un relâchement des efforts de recouvrement. Face au retard accusé par l'aide budgétaire extérieure, le gouvernement a adopté un système de gestion de type budget de trésorerie en avril 2007, qui s'est traduit par une sérieuse compression des dépenses et une accumulation des arriérés au niveau de la dette intérieure. Le total des dépenses a chuté, passant de 21,4 % du PIB en 2006 à 17,1 % du PIB en 2007, essentiellement dû à la compression des dépenses autres que d'intérêts, des dépenses renouvelables non salariales suite à l'adoption du budget de trésorerie.

2.2.3 Les pressions inflationnistes sont réapparues en 2007, passant de 8,3 % à 15,6 %<sup>2</sup> en novembre, du fait de la pénurie des biens de consommation de base qui a fait suite aux perturbations au niveau de l'offre et aux effets d'une politique monétaire accommodante appliquée au cours du premier trimestre de 2007. L'inflation des prix des denrées alimentaires représente plus de la moitié de l'indice des prix à la consommation (IPC). La Banque de Sierra Leone (BSL) a axé la politique monétaire essentiellement sur le contrôle de ces pressions inflationnistes. La faible performance enregistrée par les recettes au cours du premier trimestre de 2007 a entraîné une hausse des emprunts bancaires du gouvernement durant la période. Le graphique 1 ci-dessous présente la croissance du PIB et de l'inflation entre 2004 et 2008.

---

<sup>2</sup> Exposé budgétaire et des politiques économiques et financières du gouvernement pour l'année 2008, fait par le ministre des Finances et du Développement économique au Parlement le 21 décembre 2007 ; et également inclus dans la Lettre de politique de développement adressée à la Banque mondiale le 13 décembre 2007.

**Graphique 1**  
**Croissance du PIB et de l'inflation en Sierra Leone**



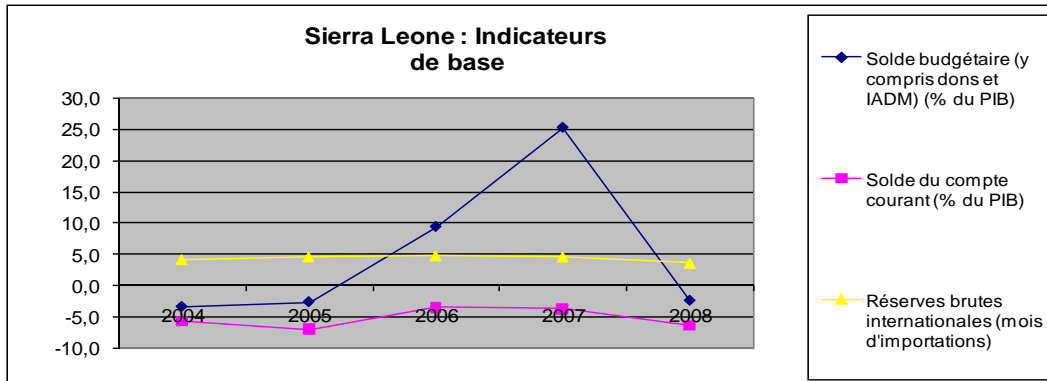
Source : Statistiques du Groupe de la BAD

2.2.4 La performance du secteur extérieur s'est poursuivie, due en grande partie à la forte croissance enregistrée par les exportations minières, notamment de diamant, de rutile et de bauxite. Les exportations ont fortement augmenté pour s'établir à 28,3 % en 2006 contre 13,1 % en 2004. Après avoir affiché une forte reprise en 2001-2002, les importations se sont ralenties au cours de la période 2003-2006, du fait de la réduction des activités de reconstruction et d'ordre humanitaire. Le déficit du solde des transactions courantes est passé à 5,4 % du PIB en 2006, contre 7,7 % du PIB en 2005. Les exportations ont enregistré une forte hausse en 2007, consécutivement à l'amélioration de la performance de la production tant minière qu'agricole. La valeur des importations a augmenté en 2007, mais moins fortement que celle des exportations. Les réserves internationales brutes ont atteint l'équivalent de 3,5 mois, et les réserves brutes de devises sont estimées à 3,9 mois de la couverture des importations à fin septembre 2007, une situation essentiellement imputable au décaissement de l'aide.

2.2.5 **Dettes publique/extérieure** : La Sierra Leone est à jour en ce qui concerne ses obligations au titre du remboursement de la dette extérieure au cours de ces dernières années. Suite à l'atteinte du point d'achèvement dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE en décembre 2006, un allègement de la dette à hauteur d'environ 1 milliard de dollars EU a été consenti à la Sierra Leone au titre du PPTE et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Le consentement de l'allègement de la dette par les institutions multilatérales de financement et les créanciers bilatéraux du Club de Paris a sensiblement réduit la dette extérieure de la Sierra Leone, qui est passée de 1,7 milliard à 530 millions de dollars EU.

2.2.6 Suite à l'allègement de la dette au titre de l'IADM, le ratio du service de la dette a enregistré une forte baisse, passant de 10,6 % des exportations en 2005 et de 6,6 % en 2006 à environ 0,8 % en 2007. En conséquence, le pays est passé du statut de bénéficiaire à 100% de l'aide étrangère à une combinaison de 50/50 de prêts/dons. Toutefois, pour le reste de la dette extérieure due aux banques commerciales, le **gouvernement recherche l'assistance** de la Banque mondiale pour une deuxième opération de rachat de la dette pour régler la question. Le gouvernement est également confronté au problème de service d'une forte dette intérieure, dont des bons du Trésor, des obligations au porteur du Trésor et des arriérés aux fournisseurs intérieurs ainsi qu'aux entreprises de services publics. L'annexe III présente un résumé des indicateurs économiques et financiers de 2004 à 2008.

**Graphique 2**  
**Indicateurs de base de la Sierra Leone**



Source : Statistiques du Groupe de la BAD.

### 2.3. Développement social et pauvreté

2.3.1 La pauvreté en Sierra Leone continue de s'aggraver et de s'étendre à large échelle. L'indice de développement humain de 2007 (données de 2005) classe la Sierra Leone 177<sup>e</sup> sur 177 pays, avec un taux de mortalité maternelle (1800 pour 100 000 contre 661 pour l'Afrique, 440 pour les pays en développement et 13 pour les pays développés) et un taux de mortalité infantile tristement élevé (174,8 pour 1000 contre 80,6 pour l'Afrique). L'évaluation des besoins de financement de 2007 pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fait ressortir que la Sierra Leone a besoin de faire l'objet d'une intensification des flux des ressources non traditionnelles, ainsi que de stimuler les recettes intérieures. Les partenaires au développement ont apporté une contribution estimée à près de 351,5 millions de dollars EU en 2006.

2.3.2 On estime que deux-tiers de la population rurale n'ont aucun accès à l'eau potable. Les services d'alimentation en eau offerts dans les villes sont généralement de faible qualité. La principale source d'alimentation en eau de Freetown est vulnérable aux changements climatiques, étant donné que les pluies commencent à devenir peu prévisibles. Les faibles précipitations enregistrées en 2006 ont eu une incidence négative sur le réservoir de Guma, principale source d'alimentation de Freetown, qui a vu son niveau d'eau baisser à un seuil critique, ce qui a entraîné un rationnement à large échelle. On estime que seulement 11 % de la population disposent de fosses sceptiques, tandis que 76 % utilisent des latrines à fosse. Les eaux usées sont déversées dans l'océan sans traitement, ce qui entraîne la pollution des côtes. S'agissant de l'éducation, le taux d'alphabétisation n'est que de 34,8 %, et affiche de fortes disparités entre les sexes et entre les régions. Le taux brut de scolarisation au primaire, au secondaire et au tertiaire combiné s'établit à 44,6 %. Le gouvernement s'est attaqué à ces différentes questions, notamment à travers la mise en œuvre d'un nouveau Plan en faveur du secteur de l'éducation. L'espérance de vie à la naissance s'établit à 41,8 ans en 2007. Les années de guerre ont eu un impact majeur sur l'état de santé des Sierra léonais, laissant le secteur avec de très sérieux défis. En 2006, le ministère de la Santé et de l'Hygiène a élaboré une politique nationale de santé, qui définit le cadre de la redynamisation du système de santé.

## **2.4 Principales nouvelles priorités du programme national de réduction de la pauvreté**

Le DRSP I couvrait la période 2005-2007 et s'articulait autour de trois piliers, qui sont : i) Promotion de la bonne gouvernance, de la paix et de la sécurité, ii) Croissance durable favorable aux pauvres pour la sécurité alimentaire et la création d'emplois, et iii) le développement humain. Comme énoncé par la suite dans le discours-programme prononcé par le Président lors de la première retraite du gouvernement en janvier 2008, les nouvelles priorités du gouvernement pour les 3-4 prochaines années se résument comme suit : développer l'énergie et l'adduction d'eau, développer l'infrastructure et le transport, créer davantage d'emplois pour les jeunes, promouvoir les secteurs de croissance, dont l'agriculture, les mines, la pêche et le tourisme, redynamiser les services sociaux, et mettre en œuvre des mesures de renforcement des capacités. L'annexe IX fournit des détails sur les buts et cibles du programme de réduction de la pauvreté du gouvernement tels qu'exposés dans le discours-programme du Président. Le nouveau projet de DSRP II (2008-2012) récapitule également les thèmes de ce discours-programme du Président.

## **III. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS ENREGISTRÉS À MI-PARCOURS**

### **3.1 Aperçu du cadre stratégique du DSP et progrès d'exécution**

Les deux piliers de la stratégie du Groupe de la Banque, à savoir : i) la promotion de la croissance économique par l'amélioration de la gouvernance, et ii) la promotion du développement humain appuient les piliers II et III du DSRP et touchent au pilier I, de par l'inclusion de la gouvernance. Le portefeuille initial de la Stratégie de la Banque pour 2005-2009 comptait dix projets sous le Pilier I et trois sous le Pilier II. Le programme de prêts approuvé pour la période du DSP comportait deux projets sous le Pilier I et un projet sous le Pilier II. Les sections qui suivent présentent une évaluation de la stratégie de la Banque au titre de chaque pilier.

### **3.2 Progrès accomplis vers les résultats du DSPAR**

Les résultats à mi-parcours de la stratégie du Groupe de la Banque pour la Sierra Leone couvrant la période 2005-09 ont été évalués par rapport aux objectifs identifiés par la Banque sous chaque pilier de la stratégie, à savoir : i) promotion de la croissance économique par l'amélioration de la gouvernance, et ii) promotion du développement humain. Il convient de noter que le premier pilier concerne tous les secteurs et aspects qui contribuent à la croissance économiques, tels que l'agriculture et l'infrastructure ainsi que la bonne gouvernance, tandis que le pilier 2 englobe tous les secteurs des services qui favorisent le développement des ressources humaines comme l'éducation et la santé.

La performance a été mesurée au regard des indicateurs définis dans la matrice des résultats thématiques du DSPAR en consultation avec le Gouvernement, la société civile, et les partenaires au développement présents en Sierra Leone. L'objectif de cette revue à mi-parcours est de comparer ces indicateurs aux résultats réels de façon à déterminer le reste du chemin à parcourir jusqu'en 2009.

Les indicateurs du Pilier I affichent des résultats mitigés, les cibles de croissance du PIB ayant été à peine atteintes. Pour ce qui est de l'amélioration de la gouvernance, des

progrès ont été accomplis notamment dans le domaine de la gestion financière. Sous le Pilier II, des progrès importants ont été enregistrés au niveau des taux de vaccination, d'utilisation des installations de soins de santé primaire et de la proportion d'enfants de moins de cinq ans qui dorment sous des moustiquaires imprégnées. On a également enregistré des avancées en matière de taux de naissances assistées par un personnel médical qualifié et de dépistage de la tuberculose. On trouvera à l'annexe I davantage de détails concernant les résultats réalisés à mi-parcours au titre des différents projets.

### **Pilier I : Promotion de la croissance économique par l'amélioration de la gouvernance**

Pour ce pilier, l'évaluation porte sur les progrès accomplis au niveau des dix opérations dans les secteurs suivants : transport, eau et assainissement, énergie, agriculture et multisecteur. Il s'agit du Projet hydroélectrique de Bumbuna, des Études de la route Matotoka-Sefadu, du Projet de réhabilitation du secteur agricole, du Projet d'appui institutionnel en vue de renforcer la gestion des finances publiques (GFP) et le secteur de l'énergie, et le Programme de réhabilitation et de relance économiques (ERRP III) (un nouveau prêt au titre du DSP).

**3.2.1 Gouvernance/Multisecteur :** La stratégie de la Banque, ayant pour objet de remédier aux insuffisances de l'administration publique, en matière d'obligation de rendre compte et de gestion économique, appuie deux projets dans ce secteur, à savoir le Projet d'appui institutionnel en vue de renforcer la gestion des finances publiques (GFP) et le secteur de l'énergie et le Programme de réhabilitation et de relance économiques (ERRP III). Le premier projet cité a accusé des retards dans son exécution, et à l'évaluation à mi-parcours, n'a affiché aucun résultat significatif. S'agissant de projet ERRP III, qui visait à accompagner les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre des réformes relatives à la gestion des finances publiques, au système de budget fiscal, au système de passation des marchés publics, et à la décentralisation afin d'améliorer la performance économique, la budgétisation fiscale et l'établissement de rapports, et la fourniture de services publics essentiels, les résultats ont été mitigés. La croissance économique est passée de 7,4 % en 2004 et de 7,3 % en 2005, à 7,4 % en 2006, mais a reculé à 6,8 % en 2007. La croissance du PIB est estimée à 7 % en 2008. Le taux d'inflation en glissement annuel a grimpé à 12,15 en 2007, soit d'environ 4,26 points de pourcentage supérieur à celui de décembre 2006. Cette situation s'explique par la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires. En ce qui concerne les dépenses en faveur des secteurs prioritaires, les données du gouvernement font apparaître que les dépenses au titre de l'éducation et de la santé n'ont pas évolué, en termes de pourcentage du total des dépenses. Les dépenses en faveur de l'éducation se sont élevées à 8,6 % des dépenses autres d'intérêts en 2004, à 8,7 % en 2005, à 7,2 % en 2006 et à 8 % en 2007. Les dépenses en faveur de la santé ont augmenté, passant de 3,7 % en 2004 à 3,9 % en 2005, puis à 5,6 % en 2006, pour dégringoler précipitamment à 1,7 % en 2007.

**3.2.2** De manière générale, des améliorations ont été enregistrées dans la gestion des finances publiques. Le Département du comptable général a fait l'objet de renforcement, ce qui a facilité la certification des Rapports annuels sur les comptes publics pour 2002-2006 qui étaient en souffrance ; toutefois, les rapports de 2005 et 2006 n'étaient pas encore rendus publics au moment de l'évaluation à mi-parcours. L'autorité nationale des marchés publics (NPPA) et la Commission indépendante de révision des marchés publics (IPRP) sont dotées de personnel et opérationnelles. Les domaines ayant enregistré des progrès comprennent également : i) la mise en œuvre de la loi portant budgétisation et obligation de rendre compte du gouvernement (GBAA), l'amélioration de la préparation et de l'exécution du budget, la

mise en œuvre des recommandations formulées par les enquêtes de suivi des dépenses publiques (PETS), et le renforcement des services de vérification externe, et ii) la décentralisation, par le renforcement de la transparence dans l'allocation des recettes aux conseils locaux et leur responsabilisation, ce qui a eu pour effet d'améliorer la perception de la santé publique et des services d'éducation.

**3.2.3 Infrastructure/Transport :** En Sierra Leone, le mauvais état du réseau routier figure parmi les principaux obstacles à la croissance économique et au développement socioéconomique, en rendant notamment l'accès difficile aux marchés et aux services. Les efforts de réhabilitation des routes d'après guerre ont seulement permis d'améliorer une fraction du réseau. L'objectif du Groupe de la Banque était de redynamiser ce secteur. L'appui à ce niveau comprend le financement de trois projets de route et des études dont : i) le projet de réhabilitation de la route Matotoka-Sefadu, ii) les études relatives à la route Matotoka-Sefadu, et iii) les études relatives à la route Freetown-Lungi, à savoir trois études distinctes (nouvelles liaisons Freetown-Lungi, modernisation de la route Lungi-Port Loko et le pont Bandajuma-fleuve Mano). S'agissant des études relatives à la route Matotoka-Sefadu, aucun résultat n'était disponible au moment de l'évaluation à mi-parcours du fait des retards accusés dans la mise en œuvre. Quant à l'étude concernant la modernisation de la route Lungi-Port Loko, elle a été achevée en juillet 2006 et la Banque financera la mise en œuvre du projet en 2009, comme indiqué dans la section 5.2.5.

**3.2.4 Énergie :** L'accès à l'énergie électrique constitue un des facteurs les plus essentiels pour la création et la réduction de la pauvreté est. Le gouvernement est déterminé à électrifier les capitales de district et à améliorer le réseau de distribution à Freetown. L'objectif du Groupe de la Banque est de réhabiliter le secteur de l'énergie et d'aider à s'éloigner de la situation de quasi-effondrement de l'énergie produite par le secteur public, qui a entraîné une hausse des coûts et une fourniture peu fiable. À cet égard, la Banque travaille avec les gouvernements de Sierra Leone, d'Italie et d'autres donateurs partenaires afin d'achever le projet d'hydroélectricité de Bumbuna (BHP). Quoique ce projet ait été approuvé en 1991, les travaux n'ont pu être achevés du fait de l'éclatement de la guerre civile, puis d'un retard accusé dans le bouclage d'un financement de 38 millions de dollars EU, ce qui a entraîné la suspension des travaux en février 2007. Durant la période du DSP, des fonds ont été réaffectés sur les ressources des projets en cours au projet d'énergie afin d'achever les travaux. Au moment de l'évaluation à mi-parcours, le barrage et les installations hydrauliques y associées avaient été achevés à 100 %, la centrale électrique dotée de deux générateurs de 25 MW avait été achevée à 95 %, les installations électriques étaient achevées à 80 % et la ligne de transport de 200 km de Bumbuna à Freetown, à 75 %. Le Groupe de la Banque a récemment approuvé un prêt supplémentaire de 10,3 millions d'UC en vue d'achever et de le rendre opérationnel. Une fois achevé, le BHP devrait aider à atteindre l'objectif de réhabilitation du Groupe de la Banque. Ce projet augmentera la fourniture d'une énergie électrique fiable, d'un coût économique et sans danger pour l'environnement pour une utilisation industrielle, commerciale et domestique. Il fournira de l'énergie électrique à près d'un million de personnes à Freetown, dans le village de Bumbuna et d'autres localités.

**3.2.5 Agriculture :** Le secteur contribue pour 45 % au PIB de la Sierra Leone et emploie plus de 75 % de la population. Toutefois, l'agriculture souffre de la faiblesse des investissements de capitaux, d'une recherche peu poussée et des services de vulgarisation peu développés ; d'une faible utilisation d'intrants et de difficultés d'accès aux financements et aux marchés. Il est également caractérisé par une infrastructure peu développée, des réseaux routiers en mauvais état, en particulier les voies de desserte et des coûts élevés de transport

due à la hausse des prix du pétrole et d'autres faiblesses institutionnelles. Le principal objectif de la Banque est de redynamiser le secteur afin de promouvoir la sécurité alimentaire. L'appui à ce secteur se fait à travers 4 projets : i) projet de réhabilitation du secteur agricole, ii) projet de développement de la pêche artisanale, iii) projet de réhabilitation et de réduction de la pauvreté au niveau communautaire, iv) projet multinational de dissémination du riz NERICA. Les projets dans ce secteur ont accusé des retards d'exécution principalement dus au manque de familiarité avec les règles et procédures de la Banque et leur non respect, et au moment de l'évaluation à mi-parcours, les activités de terrain qui avaient menées étaient d'un nombre insignifiant. Ces activités ainsi que les interventions des autres principaux partenaires au développement ont amélioré la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire adéquate de 56 % en 2005 à 71 % à fin 2007, suite à la hausse soutenue de la production nationale de plusieurs cultures ainsi que de l'élevage. La production de riz a sensiblement augmenté à 637 983 millions de tonnes en 2007, soit de 34 % supérieur à la cible de 475 000 millions de tonnes pour l'année indiquée dans le DSP. La production de maïs a également enregistré une hausse en 2007 par rapport à 2005, notamment de 12,56 % pour s'établir à 54 944 millions de tonnes. On peut conclure que les résultats intermédiaires dans l'agriculture ont été atteints. En outre, dans le contexte de la réponse de l'Afrique à la crise alimentaire, le projet de réhabilitation du secteur agricole a été restructuré pour affecter environ 8,79 millions d'UC à l'achat d'intrants et de matériels (engrais, semences, pesticides et matériels) aux planteurs à des prix subventionnés à déterminer. La production additionnelle attendue en 2008 se présente comme suit : riz (9700 t) ; maïs (4140 t) ; légumes (496 t) ; arachide (2810 t).

**3.2.6 Eau/assainissement :** L'eau et assainissement peut être examiné tant sous le pilier 1 que le pilier 2 du DSP. Mais, ce secteur est passé en revue sous le pilier 1 pour mettre en évidence le volet infrastructure. Les objectifs de la composante d'eau consistent à i) fournir de l'eau potable et des installations d'assainissement adéquates en milieu rural pour les populations qui résident ; ii) améliorer la collecte des déchets solides dans la ville de Freetown ; iii) améliorer la qualité des services d'eau à Freetown et procéder à la réforme de la gestion et de l'exploitation de la « Guma Valley Water Company ». L'étude sur l'adduction d'eau et l'assainissement en cours vise à mettre en place le cadre pour l'intervention dans le secteur prévue pour 2010 (Projet d'adduction d'eau et d'assainissement). Ce projet renforcera les acquis obtenus dans ce secteur. Le pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable est passé de 46 % en 2004 à 51,5 % en 2007.

## **Pilier II : Développement des ressources humaines**

**3.2.7 Secteur de la santé :** L'objectif de la Banque dans les secteurs sociaux est d'aider le pays à atteindre les cibles des Objectifs du millénaire pour le développement. Si les tendances actuelles se maintiennent, la Sierra Leone ne pourra très probablement atteindre les ODM car il existe des contraintes majeures dans l'ensemble du secteur de la santé, dont le manque de personnel qualifié, le mauvais état des installations et la disponibilité limitée des services. L'assistance du Groupe de la Banque au titre de la stratégie pour 2005-2009 comprend le projet d'appui aux services de santé des districts (SDHS) et le projet multinational de lutte contre le VIH/SIDA dans l'Union du fleuve Mano. Le projet SDHS a enregistré des retards et n'était pas entré en vigueur au moment de l'évaluation à mi-parcours. Pour ce qui est du projet de lutte contre le VIH/SIDA, des progrès ont été accomplis en termes de connaissances sur le VIH/SIDA, de fourniture continue de préservatifs, de création de sites pour les conseils et les tests de dépistage volontaire (CDV) et la distribution d'antirétroviraux (ARV). Le projet de réhabilitation du secteur de la santé approuvé en 1997 a été achevé au cours de la

période du DSP. Ce projet a été utile au secteur de la santé notamment par la réhabilitation des hôpitaux dont les deux principaux hôpitaux publics : Connaught Hospital et Princess Christian Maternity Hospital, ainsi que d'autres centres de santé périphériques à Freetown. La réhabilitation s'avérait très nécessaire suite aux années de guerre. La proportion d'enfants âgés d'un an vaccinés au DCT a augmenté de 56 % en 2004 à 96 % en 2006. La mortalité maternelle a décliné de 1800/100000 en 2004 à 1600/100000 en 2005 et la mortalité infantile, de 170/1000 en 2004 à 115/1000 en 2005. Le taux de naissances assistées par du personnel médical qualifié a progressé de 33 % en 2004 à 42 % en 2006. Dans l'ensemble, des progrès ont été enregistrés, mais il reste un long chemin à parcourir pour atteindre les cibles des OMD.

**3.2.8 Éducation :** D'importants progrès ont été enregistrés dans l'éducation : le taux d'inscription au primaire a doublé depuis la fin de la guerre et le Plan en faveur de l'éducation de 10 ans du ministère de l'Éducation, de la Science et de la technologie prévoit notamment des innovations, l'introduction de nouveaux programmes. Le Groupe de la Banque appuie ce secteur par le biais du Programme de réhabilitation de l'enseignement de base et non formel et de formation professionnelle. Ce projet vise à contribuer à la fourniture d'une éducation de base de qualité, par la création d'installations scolaires, la mise à disposition de matériels pédagogiques et didactiques et la formation des enseignants. La mise en œuvre des activités de construction accuse du retard, mais la fourniture de manuels scolaires a connu beaucoup de succès. À ce jour, plus de 4,5 millions de manuels scolaires ont été distribués dans le cadre du projet, le plus important lot de livres que le pays ait jamais reçu. L'inscription au primaire a progressé, passant de 64 % en 2004 à 101 % en 2007. Dans l'ensemble, des progrès ont été accomplis dans l'atteinte des résultats au niveau de l'éducation.

### **3.3 Autres effets dus à la mise en œuvre du DSP**

Outre le fait d'être basé sur le DSRP complet du gouvernement, le DSP est également conforme à la vision, aux directives du Groupe de la Banque et aux politiques du FAD. Un progrès majeur enregistré est la consolidation de la paix qui a permis au gouvernement de se lancer dans la mise en œuvre de réformes macroéconomiques et structurelles qui avaient été auparavant freinées par le déclenchement de la guerre civile. Au nombre des autres effets, figurent l'atteinte du point d'achèvement au titre de l'initiative PPTTE en décembre 2006 et la réduction sensible de la dette extérieure de la Sierra Leone de 1,7 milliards de dollars EU à 530 millions de dollars. Cela a permis au pays d'être classé dans la catégorie « jaune » du Cadre de soutenabilité de la dette, devenant ainsi éligible à une combinaison de prêt/don à 50/50. Quoique modeste, la note du CPIA s'est améliorée de 3,2 % en 2006 à 3,34 % en 2007. Méritent également d'être notées les améliorations enregistrées au niveau de la politique en matière de dette, de la qualité de la gestion budgétaire et financière et de l'égalité homme-femme. Enfin, l'intégration régionale constitue un des autres effets liés à la mise en œuvre du DSP. Les projets multinationaux de dissémination du riz NERICA, d'appui au projet de lutte contre le VIH/SIDA dans la région du fleuve Mano, et le projet récemment approuvé de développement de systèmes de paiement de la ZMOA renforce les effets d'intégration régionale du DSP. Ce projet de développement de systèmes de paiement, d'un coût estimé à 23 millions de dollars EU, bénéficiera directement à la Sierra Leone, à la Gambie et à la Guinée. Il vise, par ailleurs, à promouvoir la création d'une monnaie unique dans la sous-région et à accélérer l'intégration au sein d'une union économique et monétaire dans la ZMOA, ce qui se traduira par un marché régional plus large.

### 3.4. Questions relatives aux ressources du pays

La note de CPIA de la Sierra Leone était de 3,2 pour 2006 et 3,34 pour 2007. Les ressources allouées au pays dans le cadre du FAD-X s'élevaient à 29,69 millions d'UC pour 2007, montant qui a servi à financer le prêt de réhabilitation et de redressement économiques (10,7 millions d'UC), l'Appui aux services de santé des districts (17 millions d'UC) et les études relatives à la route Matotoka-Sefadu (1,99 million d'UC). Les ressources indicatives<sup>3</sup> au titre du FAD-XI se montent à 72,47 millions d'UC, soit une allocation du FAD-XI de l'ordre de 29,71 millions d'UC et une proposition de ressources supplémentaires de 42,76 millions d'UC au titre de la Facilité en faveur des États fragiles. Le pays a été classé au titre du Cadre de soutenabilité de la dette (CSD) dans la catégorie « jaune », partant, l'allocation du FAD sera fournie sous forme de combinaison de 50/50 de prêt/don.

### 3.5 Questions de gestion du portefeuille

**3.5.1 Taille du portefeuille :** Le Groupe de la Banque a commencé ses opérations en Sierra Leone en 1969. Le total de ses engagements en faveur du pays à fin 2007 s'élevait à 268,25 millions d'UC pour 43 opérations. Le portefeuille à fin 2007 comprenait 13 opérations en cours pour un engagement total de 123,19 millions d'UC, dont 59,93 millions, soit 46,2 %, ont été décaissés. Le portefeuille actuel de la Banque est diversifié en termes d'allocations sectorielles, d'instruments de prêt, et concentré essentiellement dans le secteur social (éducation et santé), qui représente 36,5 % (45 millions d'UC) du total des engagements de la Banque, le secteur agricole, 22,6 % (27,87 millions d'UC), le secteur de l'énergie, 34,65 millions d'UC (28,1 %), le multisecteur, 13,49 millions d'UC (10,9 %), le secteur de l'infrastructure dont l'eau, le transport et autres (1,9 %).

**3.5.2 Revue de la performance du portefeuille :** La mise en œuvre du portefeuille connaît des difficultés récurrentes liées aux contraintes institutionnelles du pays. Le faible taux de décaissement (46,2 % en moyenne à mi-parcours) constitue la contrainte clé pour l'exécution des projets. Quoique le taux de décaissement ait évolué depuis 2005 (de 91 % de septembre 2007 à février 2008) le taux des PAR continue d'être relativement élevé comme indiqué à l'Annexe V. Sur les 11 projets évalués, on compte deux projets à problème et trois potentiellement problématiques, ce qui donne un taux de PAR de 45,5 %, supérieur à celui de 40 % estimé pour le mi-parcours. La maîtrise insuffisante des procédures d'acquisition des biens et travaux, des règlements de la Banque en matière de passation des marchés, les longs retards accusés dans l'entrée en vigueur des projets et la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement ainsi que la conformité aux formulaires de demande de la Banque figurent au nombre des principales contraintes que connaît la mise en œuvre du portefeuille. Il ne se fait pas de doute que les problèmes du portefeuille ont été aggravés par l'environnement fragile et d'après-guerre de la Sierra Leone (voir l'annexe V pour davantage de détails sur la performance du portefeuille).

**3.5.3** Dans l'ensemble, cependant, le portefeuille a enregistré des améliorations, particulièrement au niveau des taux de décaissement depuis l'ouverture du bureau de la

---

<sup>3</sup> Les montants pour le cycle des 3 années sont indicatifs. L'enveloppe effective du FAD pour le pays pour une année donnée dépendra de la performance propre du pays ; de sa performance par rapport à celle des autres pays FAD ; du total des ressources disponibles pour le FAD et des changements intervenus sur la liste des pays éligibles au guichet FAD.

Banque à Freetown. Une Revue du portefeuille pays (RPP) est actuellement en cours de préparation et devrait fournir un meilleur éclairage sur la situation du portefeuille. La RPP évaluera la performance du portefeuille et formulera des recommandations quant à l'amélioration de sa gestion. Sur la base des observations préliminaires, les recommandations peuvent comprendre des mesures drastiques telles que la restructuration et/ou la réaffectation des fonds des opérations non productives à d'autres fins. La gamme complète des nouveaux arrangements au titre de la FEF pourra être appliquée pour améliorer la mise en œuvre des nouveaux projets ou des projets éventuellement restructurés. Les procédures de réponse rapide pourront être appliquées aux décaissements et aux méthodes de passation des marchés au titre de la FEF de manière à produire des améliorations substantielles de la performance du portefeuille, particulièrement en relation avec les décaissements et l'acquisition des biens. Pour un résumé des projets en cours, voir l'annexe IV.

### **3.6 Évolution de la coordination de l'aide et harmonisation**

La Sierra Leone a signé la Déclaration de Paris en février 2007. La coordination de l'aide au développement, y compris le partage d'informations et la consultation entre le gouvernement de Sierra Leone et les partenaires donateurs, est assurée par le ministère des Finances et du Développement économique, la tâche majeure étant de veiller à ce que toute l'aide au développement soit intégrée dans le budget annuel. Le DSRP de la Sierra Leone offre un cadre pour l'alignement et l'harmonisation des interventions des donateurs, y compris le développement des capacités. Par conséquent, les quatre principaux donateurs internationaux contribuant à hauteur de deux tiers au financement des bailleurs de fonds : UE, BM, BAD et DFID, ont reconnu la nécessité de l'harmonisation et d'une étroite coopération dans le cadre des projets clés et de l'appui budgétaire. L'annexe VI présente un résumé des progrès vers l'atteinte des indicateurs de la Déclaration de Paris. Parmi les développements importants, on peut citer les missions communes, le cadre d'appui budgétaire multi-donateur (MDBS), et le partage des études économiques et sectorielles (EES) entre les partenaires au développement et le gouvernement.

### **3.7 Suivi et évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque dans le cadre du DSP**

**3.7.1 Capacité du pays à suivre la mise en œuvre du DSPAR :** le suivi du DSP se fait par rapport au cadre des résultats et des résultats intermédiaires convenus ainsi qu'à un ensemble spécifique de données repères et de critères de performance. Cela dit, l'insuffisance de capacité constitue une entrave majeure à la mise en œuvre des projets par la Sierra Leone. D'autre part, l'administration publique du pays ne semble être très au fait des pratiques de suivi et évaluation (S&E) et de gestion axée sur les résultats. Récemment<sup>4</sup>, cependant, le nouveau gouvernement, en réponse aux préoccupations des partenaires donateurs, s'est pleinement engagé à fournir les ressources requises et à mettre en place un mécanisme efficace de suivi. Ces initiatives exigent également que les ministères, directions et services compétents de l'État prennent conscience de leur responsabilité à adopter des repères.

**3.7.2 Évaluation de la performance du Groupe de la Banque :** Les revues de la performance du portefeuille, le rapport d'évaluation à mi-parcours du DSPAR et les rapports

---

<sup>4</sup> Exposé budgétaire et des politiques économiques et financières du gouvernement pour l'année 2008, fait par le ministre des Finances et du Développement économique au Parlement (21 décembre 2007. P.46)

d'achèvement de projets servent d'instruments pour évaluer et mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats intermédiaires et de l'impact à moyen terme de l'assistance de la Banque. L'institution a maintenu un dialogue continu avec le gouvernement et les autres parties prenantes afin d'assurer le succès de la mise en œuvre de la stratégie. En dépit de cette démarche, les progrès dans la mise en œuvre ont été lents, essentiellement du fait des taux de décaissement historiquement faibles. Les ressources disponibles pour le pays au titre du FAD-X se montaient à 29,69 millions d'UC en 2007, et ont servi, comme prévu, à financer le Prêt de réhabilitation et de redressement économiques (10,7 millions d'UC), l'Appui aux services de santé des districts (17 millions d'UC), et les études relatives à la route Matotoka-Sefadu (1,99 million d'UC). S'agissant des activités non-financières, il avait été prévu une étude économique et sectorielle (EES) et un Profil de gouvernance sur la période du DSP qui n'ont jamais été réalisés. La non-réalisation du profil de gouvernance s'explique par la suspension temporaire de cet outil par OSGE. On prévoit une Revue des dépenses publiques pour 2009.

**3.7.3 Capacité du pays en matière de statistique :** La disponibilité des données statistiques pertinentes dans les délais voulus est essentielle pour réunir les conditions pour l'élaboration et l'évaluation des politiques qui permettent la mesure des intrants, des résultats et des impacts. Au fil des ans, des progrès ont été accomplis dans l'amélioration du système statistique du pays pour l'établissement de rapports précis sur les résultats de développement. Différents produits statistiques ont été produits pour informer le public, et une Stratégie nationale pour le développement de la statistique (NSDS), visant à renforcer la capacité du système statistique national (NSS), a été récemment lancée pour la période 2008-2012. Un appui à l'appareil statistique de la Sierra Leone s'avère nécessaire pour renforcer et accompagner ces efforts.

## **IV. LEÇONS TIRÉES À MI-PARCOURS**

### **4.1 Leçons tirées pour la Banque**

**4.1.1** Des cibles n'ont pu être atteintes en raison des faibles taux de décaissement enregistrés en 2005 and 2006. Il y a lieu de poursuivre le dialogue sur les questions clés car le pays s'emploie toujours à régler les questions d'environnement d'après guerre, dans lequel les capacités et les institutions de l'État continuent d'être naturellement fragiles. La situation peut être sensiblement améliorée si le pays bénéficie de l'accès aux ressources supplémentaires de la FEF. La souplesse prévue dans le mécanisme de la FEF et la politique en matière de dépenses éligibles et d'acquisition des biens et travaux revêtiront une importance particulière au regard des retards accusés dans la mise en œuvre des projets tels que mentionnés plus haut. Conformément à la Stratégie de la Banque pour l'engagement renforcé dans les États fragiles, la Banque améliorera ses interventions, par l'introduction de dérogation au cas par cas, pour les nouveaux projets ou projets restructurés, permettant jusqu'à un financement à 100 % des opérations dans les États fragiles, y compris les charges récurrentes, les impôts et les coûts en monnaie locale.

**4.1.2** Une autre leçon tirée pour la Banque concerne l'importance de la présence sur le terrain. On observe une différence importante dans la performance du portefeuille depuis l'ouverture du bureau extérieur de la Banque en Sierra Leone (SLFO). Même les taux de décaissement historiquement bas affichent une amélioration. Il importe que le SLFO joue un rôle plus proactif dans la gestion du portefeuille et le maintien du dialogue avec le gouvernement. Au fur et à mesure que la Banque poursuit sa décentralisation, les bureaux extérieurs joueront un rôle central parce qu'ils auront une meilleure compréhension des besoins des clients en raison de la proximité. Ils peuvent donc procéder avec succès à une

gestion axée sur les résultats et assurer l'efficacité de l'aide et promouvoir l'appropriation par le pays.

#### **4.2 Leçons tirées pour le gouvernement de Sierra Leone**

La première leçon tirée pour le gouvernement de Sierra Leone est l'importance de son appropriation des réformes pour accélérer la mise en œuvre des programmes et des réglementations ainsi que pour améliorer l'enchaînement et l'établissement des priorités des orientations et objectifs majeurs de l'État. Un autre enseignement concerne l'importance du renforcement des mécanismes de suivi et évaluation du gouvernement. Ce n'est que récemment que le gouvernement a mis en place un mécanisme de suivi et évaluation (Cadre d'évaluation des progrès accomplis), en collaboration avec les partenaires au développement. Il importe que le système soit amélioré et renforcé par le gouvernement. Il est également impératif que le gouvernement renforce son rôle en matière de coordination et d'harmonisation de l'aide des donateurs. Enfin, le gouvernement réalise l'importance de trouver une solution au problème du chômage des jeunes et de veiller à ce que les questions de taux de chômage des jeunes et autres réformes de la fonction publique fassent l'objet d'un règlement adéquat et prompt afin de créer un cadre propice pour la création d'emplois et une croissance durable, de façon à réduire les risques de troubles sociaux.

### **V. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA SECONDE ÉTAPE**

#### **5.1 Consultations avec les parties prenantes**

La mission d'évaluation à mi-parcours du Groupe de la BAD a séjourné en Sierra Leone en janvier-février 2008 et tenu des consultations avec le gouvernement, les partenaires au développement et la société civile. L'encadré 1 ci-dessous présente un résumé du processus de consultation.

#### **Encadré 1 : Consultations des parties prenantes**

Une équipe de la BAD a séjourné en Sierra Leone, du 23 janvier au 1<sup>er</sup> février 2008, afin de procéder à une revue à mi-parcours de la mise en œuvre du Document de stratégie pays (DSP) du Groupe de la Banque pour 2005-2009. L'équipe a tenu de larges discussions avec le gouvernement, les parties prenantes, les partenaires internationaux au développement (IDP), ainsi que la société civile. Les points saillants de cette revue sont i) l'évaluation rétrospective des réalisations au titre du DSP courant pour 2005-2007 ; ii) la définition, entre autres, des priorités et des accents sectoriels du programme de développement du gouvernement pour les 2-3 prochaines années ; iii) la définition d'une orientation stratégique et d'accent sectoriel du DSP pour la Banque pour l'étape restante ; iv) l'identification d'interventions concrètes de la Banque (projets/études) pour la période restante du DSP, et v) la collecte de données sur les objectifs du gouvernement pour les 2-3 années à venir dans les secteurs appuyés par la Banque pour la période restante du DSP et la discussion de nouvelles cibles. Les cellules d'exécution de projet (CEP) et les chefs de projets ont exprimé des préoccupations en ce qui concerne le faible taux de décaissement et d'exécution des projets, les difficultés de conformité aux formulaires de la Banque ainsi que les retards importants accusés dans la réponse aux correspondances de la part de la Banque. Les autorités gouvernementales, les parties prenantes, le secteur privé et la société civile ont apprécié l'ouverture d'un bureau national à Freetown et souhaité que le Groupe de la Banque africaine s'attaque aux préoccupations majeures soulevées durant les consultations, en particulier la question de faible décaissement avec son corollaire de faible exécution. L'équipe de la BAD a demandé au ministère des Finances ainsi qu'aux autres ministères une liste des priorités afin de mieux définir l'orientation sectorielle du programme de développement du gouvernement pour les 2-3 prochaines années.

#### **5.2 Stratégie du Groupe de la Banque pour la période restante**

5.2.1 La Sierra Leone satisfait aux conditions d'éligibilité aux ressources de la FEF. Les politiques et les ressources supplémentaires de la FEF renforceront et guideront la réponse stratégique de la Banque aux besoins du pays pour le reste de la période du DSP. Cette démarche s'inscrit dans le droit-fil du cadre de développement du pays énoncé dans l'allocation du Président prononcée lors de la première retraite et des piliers du DSRP de la Sierra Leone qui sont : i) promotion de la bonne gouvernance, de la sécurité et de la paix (pilier 1) ; ii) promotion d'une croissance durable favorable aux pauvres garantissant la sécurité alimentaire et la création d'emplois (pilier 2), et iii) développement humain (pilier 3). Abondant dans le sens de la continuité de la stratégie du Groupe de la Banque, le discours-programme, prononcé par le Président lors de la première retraite du gouvernement, a réitéré l'engagement par rapport aux politiques propres à instaurer la stabilité macroéconomique et à poursuivre les plans visant à réduire les dépenses publiques non nécessaires, à s'attaquer au grave déficit au niveau des infrastructures, au chômage endémique des jeunes et à offrir des services de meilleure qualité aux pauvres. La FEF viendra compléter les ressources limitées prévues par le FAD-XI et contribuera à accroître la capacité de la Banque à aider le pays à relever les défis identifiés. Le Pilier 1 sera rebaptisé « Appui à la croissance favorable aux pauvres », avec un accent particulier sur l'infrastructure et la bonne gouvernance, qui feront l'objet de nouvelles opérations de prêt au cours de la période restante du DSP. Le Pilier 2 sera appuyé par le portefeuille en cours, mais n'enregistrera pas de nouveau prêt, du fait de l'accent déjà mis sur l'infrastructure et la gouvernance sous le pilier 1. Les opérations à financer sur les ressources supplémentaires entre 2008 et 2010 comprennent le prêt supplémentaire en faveur du projet de Bumbuna (10,3 millions d'UC), récemment approuvé, le projet de route Lungi-Port Loko et les Termes de référence (TDR) pour les voies circulaires de Freetown (2009, 25,26 millions d'UC.), le projet d'appui budgétaire (ERRP IV 2009, 10 millions d'UC), et le projet d'adduction d'eau et d'assainissement (2010, 26,91 millions d'UC). Le projet de Bumbuna fera l'objet d'un prêt financé sur l'allocation du FAD-X. Quant au projet de route Port Loko-Lungi et à l'Appui budgétaire, il est proposé que leur financement soit entièrement assuré sur les ressources de la FEF. Le projet d'adduction d'eau et d'assainissement peut être en partie financé sur l'allocation du FAD-XI et les ressources de la FEF. Les dispositions de financement restent à finaliser avec le gouvernement. Le cadre axé sur les résultats du DSPAR présente un résumé des résultats intermédiaires attendus de l'intervention du Groupe de la Banque en Sierra Leone au titre des deux piliers, notamment à travers le Cadre de suivi de la matrice des résultats. L'annexe 1 présente l'état d'avancement dans la réalisation de ces résultats à mi-parcours.

5.2.2 **Éligibilité à la Facilité en faveur des États fragiles** – Une note sur l'éligibilité de la Sierra Leone au guichet d'appui opérationnel (ESW), qui offre un appui supplémentaire et ciblé de la FEF figure à l'annexe II. Elle souligne les mesures prises par le pays qui plaident en sa faveur pour l'éligibilité à ce guichet conformément aux Directives opérationnelles de la Facilité en faveur des États fragiles.

5.2.3 **Appui supplémentaire** : Par rapport aux critères du premier degré du guichet d'appui supplémentaire, on constate que : i) l'économie du pays a été détruite par la guerre, ce qui classe la Sierra Leone au dernier rang sur l'Indice de développement humain pour 2007 (données de 2005), et que ii) le pays a signé un accord de paix et iii) mis en place un nouveau gouvernement. La guerre civile de dix ans s'est achevée en janvier 2002 suite à l'Accord de paix de Lomé. Deux élections présidentielles et législatives successives ont été organisées en 2002 et 2007. D'autre part, la Commission vérité et réconciliation, établie pour accélérer la consolidation de la paix et la réconciliation politique, a achevé ses travaux avec succès en juin 2004. En dépit de ces avancées au plan politique, les dégâts causés par la

guerre ont eu pour effet de reléguer la Sierra Leone au dernier rang par rapport à l'IDH, ayant été classé 177<sup>e</sup> sur 177. Pour ce qui est des critères de deuxième degré, on note que : i) la situation macroéconomique et de la dette du pays s'est améliorée, ii) le pays est déterminé à poursuivre les réformes structurelles dans la gestion des finances publiques et le développement du secteur privé, et iii) il existe plus de transparence et de responsabilité. Concernant les critères de deuxième degré du guichet d'appui supplémentaire, le PIB réel par habitant a été stable sur la période allant de 2005 à 2007, avoisinant 7,2 %. Le niveau des réserves a progressé, atteignant 4,5 mois de couverture des importations à fin 2007. Le taux d'inflation annuel a été réduit à un chiffre à fin 2006, mais la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires l'a ramené à deux chiffres en 2007. Par ailleurs, la Sierra Leone atteint le point de décision dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE en mars 2002, ce qui l'a rendue éligible à un allègement de la dette de l'ordre de 950 millions de dollars EU. La contribution du Groupe de la Banque à ce programme s'est élevée à 42,81 millions de dollars en VAN à fin 2000. L'amélioration de la performance économique de la Sierra Leone lui a permis d'atteindre le point d'achèvement au titre de l'initiative en faveur des PPTE en décembre 2006 et de bénéficier des ressources PPTE et de l'IADM depuis lors. Au chapitre des réformes structurelles, les Règlements en matière d'administration financière (1998) ont été révisés par la promulgation des Règlements de gestion financière en 2007. Le cadre des dépenses à moyen terme a été renforcé. En ce qui concerne la corruption, le gouvernement a récemment habilité la Commission de lutte contre la corruption à engager des poursuites, en plus de ses pouvoirs d'enquête. La transparence s'est améliorée depuis l'introduction du Système intégré d'information relatif à la gestion financière en 2005 et la fourniture par les partenaires au développement, dont le Groupe de la Banque, d'un appui au Département du comptable général et des services d'audit de Sierra Leone. Pour des détails complémentaires, voir l'annexe II.

**5.2.4 Appui ciblé :** Quoique des progrès aient été faits dans l'amélioration des principales institutions du pays chargées de la gestion économique et financière et de l'administration, leurs capacités restent encore faibles. D'autre part, les organisations de la société civile (OSC) et les parlementaires, censés assurer le suivi des progrès accomplis et de constituer les freins et contrepoids requis pour une exécution efficace des programmes ne sont pas en mesure de jouer ces rôles pour des raisons de contraintes de capacité. Grâce à l'utilisation des ressources de la FEF, à hauteur de 2 millions d'UC, la capacité de ces institutions publiques pourrait être renforcée. Accorder au pays le bénéfice de l'appui supplémentaire et de l'appui ciblé au titre la FEF permettra à la Banque de fournir un appui accru durant le cycle du FAD-XI et aidera le pays à mettre en œuvre son programme de développement en utilisant des ressources sensiblement accrues.

**5.2.5 Au cours de la période 2008-2009, la stratégie du Groupe de la Banque sera axée sur le pilier 1 du DSP reformulé : « Promotion de la croissance favorable aux pauvres » avec un accent particulier sur la bonne gouvernance et l'infrastructure.** Outre l'accent sur la bonne gouvernance comme le dénote la formulation, le pilier, dans sa conception, embrasse les **secteurs productifs et l'infrastructure** qui contribuent à la croissance. En dépit de la sortie, des ravages de la guerre civile, l'environnement d'après-guerre présente encore des menaces et les OMD sont loin d'être atteints. Pour aider le pays à cet égard, le Groupe de la Banque continuera d'apporter son appui dans le cadre du portefeuille en cours en matière d'infrastructure, de multisecteur, d'agriculture et des secteurs sociaux et ajoutera de nouveaux projets à l'infrastructure et au multisecteur. L'infrastructure constitue un choix naturel au regard des dégâts causés au secteur par la guerre. **La modernisation de l'infrastructure s'inscrit également dans le droit fil de l'orientation**

**stratégique de la FEF.** Le pays se retrouve avec une capacité institutionnelle et administrative sérieusement sapée ; l'infrastructure physique a été totalement détruite et les services sociaux sont minimaux, voire inexistant dans plusieurs domaines. Le Pilier 2, cependant, sera appuyé par le portefeuille en cours qui comprend des projets du secteur social. À la lumière de l'analyse qui précède, il est proposé de maintenir le DSP 2005-2009 et de permettre au pays d'accéder aux ressources supplémentaires et de bénéficier d'un appui ciblé de la FEF. Les ressources et les interventions proposées à la section 3.4 sont conformes à ce cadre.

5.2.6 Dans le cadre du pilier 1, s'agissant du portefeuille en cours, la Banque s'attachera à accélérer l'exécution des quatre projets agricoles en cours et également à finaliser les études de la route Mototoka-Sefadu. Comme souligné plus haut, les nouvelles opérations de prêt mettront l'accent sur l'infrastructure et la gouvernance. Le prêt supplémentaire en faveur de Bumbuna récemment approuvé, le projet de route Port Loko-Lungi, le projet ERRP IV, et celui d'adduction d'eau et d'assainissement amélioreront la performance au titre du pilier 1 pour réaliser i) une croissance du PIB de l'ordre de 6-9 d'ici 2009, ii) un taux de réduction de la proportion des pauvres de 57 % d'ici 2009, iii) une hausse de la production de riz paddy de 637 983 millions de tonnes en 2007 à 740 000 millions de tonnes en 2009, et iv) une augmentation de la capacité installée de production de 50 MW en 2009. En ce qui concerne le pilier 2, la Banque accélérera la mise en œuvre des trois projets en cours dans les secteurs de la santé et de l'éducation. La Banque s'emploiera à réduire davantage les taux de mortalité maternelle, infantile et des moins de cinq ans. Le taux de dépistage de la tuberculose progressera de 10 % de 2007 à 2009, tandis que le nombre de naissances assistées par un personnel médical qualifié connaîtra une hausse de 15%. Dans l'ensemble, l'accès aux services de base devrait augmenter de 30 % sur la même période.

5.2.7 Pour ce qui est des nouvelles opérations de prêt au titre du FAD-XI et de la FEF, la Banque interviendra dans le cadre du pilier 1 du DSP : Croissance favorable aux pauvres, avec un accent sur la bonne gouvernance et l'infrastructure. Comme indiqué à la section 5.2.1, les nouvelles opérations de prêt pour 2008-2010 comprennent le prêt supplémentaire du projet de Bumbuna, le projet de route Port Loko-Lungi, le projet ERRP IV, et le projet d'adduction d'eau et d'assainissement.

**Le prêt supplémentaire pour le projet de Bumbuna**, qui comprend une centrale hydroélectrique d'une capacité de 50 MW située à Bumbuna et une ligne de transport longue de 200 km pour acheminer l'électricité de Bumbuna à Freetown, via le village de Bumbuna, Makeni et Lunsar. Ce projet offrira à la Sierra Leone une infrastructure indispensable sur laquelle le pays pourrait s'appuyer pour élaborer des projets de développement et éliminer la nécessité du gasoil pour la production de l'électricité. La Banque a approuvé ce projet en octobre 2008.

**La route Port Loko-Lungi** (2009) participera à la réhabilitation d'après guerre du réseau routier essentiel afin de promouvoir le développement socioéconomique, les efforts d'intégration régionale et de réduction de la pauvreté et aider le pays à opérer sa sortie de l'état de fragilité. Cette route reliera Port Loko et le reste du Nord et de l'Est du pays à la cité aéroportuaire de Lungi, et à Freetown, sa capitale économique et politique. Elle par ailleurs constitue un tronçon du réseau régional ralliant le Liberia et la Guinée et contribuera de ce fait à promouvoir l'intégration régionale.

**L'appui budgétaire (ERRP IV, 2009)** a pour objet d'améliorer l'efficacité de la préparation et de l'exécution du budget, à renforcer l'administration des recettes, et à améliorer la planification et la gestion de la prestation des services de base.

L'opération d'appui budgétaire contribuera à renforcer les systèmes de gestion des finances publiques et à moderniser l'administration de l'impôt et des douanes.

Le **Projet d'adduction d'eau et d'assainissement (2010)** permettra de fournir de l'eau potable et des installations d'assainissement adéquates en milieu rural aux populations qui y résident; d'améliorer la collecte des déchets solides à Freetown ; d'améliorer la qualité des services d'eau dans la ville et de procéder à la réforme de la gestion et de l'exploitation de la « Guma Valley Water Company ».

Le tableau 1 ci-dessous présente les projets du réservoir devant être financés au titre du FAD-XI sur les ressources sensiblement accrues de la FEF. Les besoins de ressources tels que présentés dans le tableau soulignent clairement la nécessité pour le guichet d'appui supplémentaire de la FEF d'augmenter l'allocation limitée du FAD-XI de 29,71 millions d'UC.

**Tableau 1**  
**Projets inscrits dans le réservoir au titre du FAD-XI et de la FEF**

Projets	Année	Montant (UC)	Instrument	Pilier du DSP
1. Prêt supplémentaire en faveur du projet de Bumbuna	2008	10,30	Prêt FAD	1
2. Route Port Loko-Lungi et TDR pour voies circulaires de Freetown	2009	25,26	FEF	1
3. Appui budgétaire (ERRP IV)	2009	10,00	FEF	1
4. Projet d'adduction d'eau et d'assainissement	2010	26,91	FAD/FEF	1
<b>Total</b>		<b>72,47</b>		

Le tableau fait apparaître clairement l'accent mis sur la modernisation de l'infrastructure dans le nouveau programme de prêts. Cette démarche s'inscrit dans le droit-fil du discours-programme prononcé par le Président de la Sierra Leone lors de la première retraite du gouvernement, comme souligné plus haut, et cadre avec le projet de DSRP II (2008-2012), qui s'articule autour de quatre thèmes, qui sont : i) soutenir la stabilité et éviter l'effondrement, ii) combler les retards en matière d'infrastructure, iii) promouvoir la croissance du secteur privé, et iv) assurer la gestion des ressources naturelles. L'accent mis sur l'infrastructure est également conforme à l'orientation stratégique de la FEF. Les montants donnés pour le cycle de trois ans sont à titre indicatif. L'enveloppe effective du FAD pour le pays pour une année donnée dépendra de la performance propre du pays ; de sa performance par rapport à celle des autres pays FAD ; du total des ressources disponibles pour le FAD et des changements intervenus sur la liste des pays éligibles au guichet FAD.

5.2.8 **Les modalités d'exécution** pour les nouveaux projets au titre de la FEF comprennent l'introduction de système de dérogation plus souple au cas par cas, autorisant jusqu'à hauteur de 100 % de financement des opérations par la Banque, y compris des charges récurrentes, des taxes et impôts et des coûts en monnaie locale. Ces dérogations pourraient également inclure la simplification des procédures d'acquisition des biens et travaux en vue d'améliorer considérablement le contrôle de la qualité et d'assurer l'élimination des retards inutiles en matière de passation des marchés.

5.2.9 **Suivi des ressources de la FEF** : La matrice révisée du cadre de suivi des résultats figurant à l'annexe 1 servira d'outil pour le suivi de l'utilisation des ressources de la FEF. Toutefois, un cadre complet de suivi des résultats des ressources de la FEF, assorti d'indicateurs de référence négociés avec le gouvernement, sera fourni dans le DSP complet qui sera préparé en 2009.

### 5.3 Questions devant faire l'objet de dialogue avec le pays

Le dialogue avec les autorités sierra léonaises suit son cours et porte sur les questions de stabilité macroéconomique et d'exécution des projets. Le dialogue avec le gouvernement se poursuivra sur la redynamisation du secteur privé de façon à ce qu'il serve de moteur de la croissance et pour la création d'emplois. Il sera également poursuivi sur la question d'élaboration d'une stratégie commerciale et d'intégration régionale bien conçue. En outre, le dialogue viendra compléter les efforts du gouvernement visant à intégrer les politiques de marché du travail dans sa stratégie de réduction de la pauvreté. Enfin, la dotation complète en personnel et l'engagement plus proactif du bureau national de la Banque en Sierra Leone contribueront à améliorer significativement la performance du portefeuille et les résultats des interventions.

### 5.4 Risques et mesures d'atténuation

**Risque pays :** Dans le DSP 2005-2009, quatre risques ont été identifiés comme étant à même de compromettre la mise en œuvre fructueuse du Document de stratégie pays. Premièrement, le non renforcement sensible de la capacité institutionnelle pourrait entraîner une mise en œuvre lente et partielle. L'un des effets de la guerre civile qui a duré 11 ans est la perte par la Sierra Leone d'un grand nombre de fonctionnaires hautement qualifiés et expérimentés, tandis que plusieurs années de mauvaise gestion et de démotivation ont fini par affaiblir les institutions. La Banque, pour aider à atténuer ce risque, en collaboration avec les autres partenaires au développement, a besoin de mettre en œuvre des interventions choisies qui mettent l'accent sur le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines au cours de l'étape restante. Le projet d'appui institutionnel en cours constitue un pas dans la bonne direction en dépit des difficultés de mise en œuvre. Le deuxième risque concerne la corruption. Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour extirper le fléau, il est loin d'être éliminé. Outre le renforcement de la gestion des finances publiques dans le cadre de l'ERRP III, la Banque a, par le biais de SLFO, renforcé le dialogue avec le gouvernement sur la question en insistant sur la tolérance zéro de la corruption. Le dialogue devra être étendu aux autres institutions, dont la Commission de lutte contre la corruption (ACC) actuellement en place, le Département des services d'audit ainsi que le ministre des Finances auxquels a été confiée la responsabilité d'assurer la transparence et l'obligation de rendre compte. Troisièmement, il existe un risque lié à la stabilité macroéconomique qui pourrait s'avérer difficile à maintenir, soit à cause de l'incapacité à instaurer la discipline budgétaire du fait des dépenses extrabudgétaires éventuelles, soit en raison de la corruption ou de la baisse sans précédent des ressources apportées par les bailleurs de fonds. Ce risque s'est présenté en 2007 et début 2008, menaçant de faire échouer la FRPC du FMI, mais a pu être contenu par l'engagement dont a fait montre le gouvernement par rapport à la mise en œuvre du programme de réformes requises. Enfin, le DSP a identifié le risque que les efforts de paix déployés dans les pays voisins comme le Liberia échouent, entraînant des déplacements de réfugiés en Sierra Leone. Jusqu'ici, les efforts concertés de la communauté internationale et l'élection en novembre 2005 du nouveau gouvernement libérien présidé par Mme Sirleaf se sont traduits par une paix durable et soutenue dans ce pays.

## **VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

### **6.1 Conclusion**

6.1.1 Dans l'ensemble, des progrès ont été accomplis dans l'atteinte des cibles et des indicateurs de référence du DSP, en dépit des faibles taux de décaissement. Cela est particulièrement important lorsque l'on tient du contexte défavorable d'un pays ravagé par la guerre comme la Sierra Leone. Toutefois, il reste un long chemin à parcourir et il faudra poursuivre le dialogue et l'assistance avec le nouveau gouvernement qui est plus disposé à montrer de volonté politique et à améliorer la mise en œuvre, la performance du portefeuille et les résultats des interventions.

6.1.2 La Sierra Leone continue de figurer parmi les pays les plus pauvres, étant classé 177<sup>e</sup> sur 177 pays par rapport à l'Indice du développement humain (2007). Le pays a absorbé les ressources au titre du FAD-X et est à mesure d'absorber celles du FAD-XI avant 2010 pour atteindre les principales cibles des OMD. Des ressources supplémentaires provenant de la Facilité en faveur des États fragiles pourront certainement améliorer la capacité du pays à reconstruire sa capacité dévastée par la guerre. Au regard de ce qui précède, la stratégie convenue entre le Groupe de la Banque et le gouvernement de Sierra Leone ne nécessite pas de changement majeure étant donné que les priorités restent les mêmes dans le cadre des objectifs du DSRP.

### **6.2 Recommandation**

Les Conseils sont priés d'approuver la stratégie proposée dans le présent rapport de revue à mi-parcours du DSPAR pour 2008-2009. La stratégie d'assistance sera financée sur les ressources du pays qui s'élèvent à 72,47 millions d'UC, représentant une combinaison de l'allocation au titre du FAD-XI d'un montant de 29,71 millions d'UC et d'un appui supplémentaire en faveur des États fragiles de 42,76 millions d'UC. La présente revue à mi-parcours du DSP recommande, en conséquence, que le Conseil accorde à la Sierra Leone l'accès aux ressources supplémentaires de la Facilité en faveur des États fragiles (FEF) pour 2008-2010, à hauteur de 42,76 millions d'UC. Il est également sollicité un appui ciblé à hauteur de 2 millions d'UC. On trouvera à l'annexe II une note sur l'éligibilité aux ressources de la FEF.

## Matrice révisée du cadre de suivi des résultats

Buts stratégiques à long terme du DSP	Résultats à court terme attendus du DSP de la Banque pour 2005-2009				Priorités et performance de la Banque	
	Questions sectorielles	Réalisations et résultats du DSP attendus d'ici à 2009	Indicateurs intermédiaires d'ici 2007	Stratégie/actions	Opérations de la Banque et donateurs intervenant dans les domaines concernés (Encadré 11)	Instruments de mesure de la performance
<p>PILIER I : Appui à la croissance favorable aux pauvres</p> <p>Accent sur la gouvernance et l'infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la sécurité alimentaire par l'investissement dans les secteurs productifs – agriculture et pêche et infrastructure en milieu rural</li> <li>Création d'emplois par dans le cadre de la réhabilitation de l'infrastructure - énergie, routes, transport, communication, TIC, développement du secteur privé et de l'exploitation minière.</li> <li>Amélioration de la gestion des finances publiques</li> </ul>	<p>1. Dévastation totale du secteur agricole suite à la guerre de dix ans</p> <p>2. Dévastation totale du secteur privé par la guerre de dix ans</p> <p>3. Augmentation de la fourniture d'énergie</p>	<p>1.1 Une croissance du PIB réel de 6 à 9 %</p> <p>2.1 Réduction progressive de la proportion des pauvres de 70 % de la population en 2004 à 57 % en 2009</p> <p>2.2 Augmentation de la production de riz paddy de 422 000 millions de tonnes en 2002 à 543 000 millions de tonnes en 2009</p> <p>2.3 Élaboration d'une stratégie globale pour redynamiser le secteur de l'élevage, avec un rôle à jouer par le secteur privé</p> <p>2.4 Amélioration des communautés rurales par la formation et la fourniture de services de vulgarisation en vue de renforcer les capacités</p> <p>2.5 Accroissement de la capacité installée de production de 50 MW</p>	<p>1.1 Maintien d'une croissance du PIB réel entre 6 et 9 % <i>Était de 6,8 % en 2007</i></p> <p>2.1 Réduction progressive de la proportion des pauvres de 70 % en 2004 à 65 % en 2007. <i>La proportion des pauvres a baissé de 70 % en 2004 à 64 % en 2007</i></p> <p>2.2 Augmentation de la production de riz paddy, des aliments de base à 475 000 millions de tonnes en 2007. <i>La production de 2007 est de 637 983 millions de t.</i></p> <p>2.3 La population jouissant d'une sécurité alimentaire augmente de 20 %. <i>La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire adéquate passe de 56 % en 2005 à 71 % en 2007.</i></p> <p>2.4 Le PIB agricole augmente de 5,5 % en 2003 à 7,5 % en 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation du secteur agricole, y compris construction de voies de desserte.</li> <li>Réhabilitation du secteur énergétique.</li> <li>Renforcement de la gestion des finances publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du projet de réhabilitation du secteur agricole</li> <li>Mise en œuvre du projet de réhabilitation de l'infrastructure</li> </ul> <p><u>Autres donateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BM</li> <li>- FMI</li> <li>- DFID</li> <li>- UE</li> <li>- PNUD</li> <li>- FIDA</li> </ul>	<p>Missions de supervision régulière (conjointement avec les donateurs qui disposent de projets de financement parallèle)</p> <p>Revue à mi-parcours et missions de d'évaluation des projets</p> <p>Audit des projets</p> <p>Études</p> <p>Revue à mi-parcours</p> <p>1.1 Missions de supervision régulière (conjointement avec les donateurs qui disposent de projets de financement parallèle)</p>

	<p>1.1 La programmation et l'exécution du budget ne reflètent pas pleinement l'orientation stratégique du processus de la SRP de la Sierra Leone</p> <p>1.2. La classification budgétaire repose sur les organisations plutôt que les programmes, ce qui rend difficile l'analyse du budget.</p> <p>1.3. Le financement des donateurs et celui du gouvernement ne sont pas pris en compte dans les estimations des rapports budgétaires par programme ou par fonction. En conséquence, le suivi global des dépenses en faveur des programmes du DSRP et l'évaluation de leur impact seront difficiles.</p>	<p>1.1 Améliorer la transparence de l'ensemble de l'enveloppe et de l'allocation des ressources publiques et veiller à ce que 90 % des financements des donateurs soient apparaissent dans le budget et les rapports sur le budget en utilisant les classifications des programmes et objectifs de dépenses du gouvernement.</p> <p>1.2 Améliorer la transparence des dépenses en faveur des pauvres en publiant des rapports annuels sur le suivi des dépenses en faveur de la lutte contre la pauvreté.</p> <p>1.3 Améliorer l'efficacité de la planification et de l'exécution des opérations de passation des marchés en veillant à ce que 90 % des fonds publics budgétés dans le plan de passation des marchés soient effectivement consacrés aux fins prévues en 2008</p> <p>1.4 Recruter davantage de personnel cadre et professionnel qualifié dans les MDA clés (MoF, Agriculture, Éducation, Santé, Ressources minérales, Transport, Travaux publics et Défense).</p>	<p>1.1 En 2006, trois (3) ministères (Agriculture, Éducation et Santé) devraient avoir préparé leurs plans stratégiques. <i>En 2006, six MDA, dont Agriculture, Éducation et Santé, ont produit leurs plans stratégiques.</i></p> <p>1.2 Les trois ministères devraient également avoir opté pour un budget axé sur des programmes pour l'exercice 06-08 qui soit conforme au DSRP. <i>Fin 2007, tous les MDA ont produit des plans stratégiques pour la période budgétaire du CDMT 2006-2010.</i></p> <p>1.3 Une nouvelle nomenclature de comptes a été adoptée en 2005, permettant le suivi des dépenses favorables aux pauvres. <i>Adoptée et fonctionnelle depuis 2005.</i></p> <p>1.4 Adoption d'un système d'information de gestion financière par le MOF en 2005, permettant le rapprochement des comptes et des rapports. <i>En place en 2007.</i></p> <p>1.5 Rapport annuel sur les achats, fournissant des renseignements sur le montant des marchés, les biens et services livrés, les fournisseurs de services/biens, préparé par les ministères de l'Agriculture, de l'Éducation, de la Santé et des Ressources minérales en 2007. 75 % des fonds budgétés dans le plan d'acquisition sont effectivement consacrés aux fins prévues en 2007. <i>L'écart entre les prévisions et les dépenses effectives est désormais de 10</i></p>	<p>1.1 Stratégie de décentralisation budgétaire</p>	<p>1.1 Mise en œuvre du Programme de réhabilitation et de redressement économiques (ERRP)</p> <p>1.2 Mise en œuvre du projet d'appui institutionnel</p> <p><u>Autres donateurs :</u> - BM - FMI - DFID - UE - PNUD</p>	
--	--	--	--	---	--	--

Buts stratégiques à plus long terme du DSP	Résultats à plus court terme du DSP de la Banque pour 2005-2009				Priorités et performance de la Banque	
	Questions sectorielles	Réalisation et résultats attendus DSPAR d'ici à 2009	Indicateurs intermédiaires d'ici à 2007	Stratégie/actions	Opérations de la Banque et donateurs intervenant dans les domaines concernés	Instruments de mesure de la performance
<b>PILIER II</b> <b>Promotion du développement humain</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élargir l'accès à l'éducation, dont la formation professionnelle et élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation</li> <li>Améliorer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux</li> <li>Améliorer la qualité de la vie par l'acquisition de connaissances et la création d'emplois</li> <li>Améliorer l'état de santé des Sierra Léonais afin de réduire la pauvreté</li> <li>Renforcer les services de santé primaire préventive et curative</li> <li>Élargir l'accès à la fourniture de soins de santé primaire de qualité</li> <li>Réduire les maladies susceptibles de devenir contagieuses.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Manque d'accès aux soins de santé primaire</li> <li>Pénurie de personnel médical qualifié</li> <li>Manque d'accès à l'infrastructure sociale de base</li> <li>Insuffisance de capacité pour analyser et suivre les politiques de lutte contre la pauvreté au sein de la Commission nationale de planification</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>L'utilisation des soins de santé primaire augmente de 15 % en 2006 à partir de la référence en 2005</li> <li>Augmentation de la proportion des enfants de moins d'un an et de moins de deux ans complètement vaccinés de 20 % par rapport à la référence de 2005</li> <li>Réduction des taux de mortalité maternelle, infantile et des moins de cinq ans.</li> <li>Le taux de dépistage de la tuberculose augmente de 20 % par rapport à la situation en 2005, année de référence.</li> <li>La proportion de naissances assistées par du personnel médical qualifié augmente de 30 %</li> </ol> <p>L'accès aux services sociaux augmente de 60 % dans la zone du projet.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>L'utilisation des centres de santé primaire augmente de 15 % par rapport à la situation de référence de 2005. <i>S.O</i></li> <li>La proportion des enfants de moins d'un an et de moins de deux ans complètement vaccinés augmente de 10 %. <i>Le pourcentage des enfants âgés d'un an recevant un vaccin DCT est passé de 56 % en 2004 à 96 % en 2006.</i></li> <li>Réduction des taux de mortalité maternelle, infantile et des moins de cinq ans. <i>Réduction de la mortalité maternelle de 1800/100 000 en 2004 à 1600/100 000 en 2005. La mortalité infantile baisse de 170/1000 en 2004 à 115/1000 en 2005.</i></li> <li>Augmentation du taux de dépistage de la tuberculose de 10 %</li> <li>La proportion de naissances assistées par du personnel médical qualifié augmente de 30 %. <i>Est passée de 33 % en 2004 à 42 % en 2006.</i></li> <li>L'accès aux services sociaux e base augmente de 30 % dans les zones de projet. <i>Les progrès sont mitigés. L'inscription au primaire est passée de 64 % en 2004 à 101 % en 2007. Le nombre de centres de santé publique (PHU) a augmenté de 668 en 2004 à 868 en 2006. Cependant, la quantité de médicaments livrée aux PHU a baissé de 9 % entre 2006 et 2007. Le pourcentage des ménages ayant un accès à l'eau potable est passé de 46 % en 2004 à 51,5 % en 2007. Le nombre de sites propres d'élimination de déchets est resté inchangé et est limité seulement à Freetown.</i></li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation des centres de santé et des institutions de formation</li> <li>Livraison de médicaments, d'équipement et de fournitures médicales</li> <li>Exécution d'un programme de formation pour renforcer les connaissances du personnel de santé</li> <li>Plaidoyer et formation sur les initiatives de réduction de la pauvreté au niveau communautaire</li> <li>Exécution d'un programme de formation pour renforcer la capacité de gestion et de planification du ministère de la Santé.</li> <li>Réhabilitation du secteur agricole</li> </ul>	<p>Mise en œuvre du projet de réhabilitation des services de santé</p> <p><u>Autres donateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BM</li> <li>- DFID</li> <li>- ACDI</li> <li>- FIDA</li> <li>- PNUD</li> </ul>	<p>Missions de supervision régulière (conjointement avec les donateurs qui disposent de projets de financement parallèle)</p> <p>Missions d'évaluation des projets</p> <p>Rapports d'achèvement de projets</p> <p>Audit de projets</p> <p>Études Revue à mi-parcours</p>

**Éligibilité à la Facilité en faveur des États fragiles (FEF)  
« Guichets d'appui supplémentaire et d'appui ciblé »  
Situation de la Sierra Leone – Novembre 2008**

*Évaluation des critères de premier degré pour la Sierra Leone – Guichet d'appui supplémentaire*

Engagement à consolider la paix et la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) La guerre civile longue de dix ans s'est officiellement achevée en janvier 2002 suite à l'Accord de paix de Lomé.</li> <li>ii) Deux élections présidentielles et législatives successives ont été organisées avec succès en 2002 et 2007. Des élections locales et au niveau des chefferies ont été organisées avec succès pour la première fois en mai 2004 après trente deux ans. De nouvelles élections locales et au niveau des chefferies ont été organisées avec succès en juillet 2008.</li> <li>iii) Le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion a été conclu en février 2004 et 72 500 ex-combattants ont été désarmés, plus de 71 000 démobilisés et 55 000 ont reçu un soutien pour s'intégrer dans la vie active communautaire.</li> <li>iv) La Commission vérité et réconciliation mise sur pied pour accélérer la consolidation de la paix et la réconciliation politique a achevé ses travaux avec succès en juin 2004.</li> </ul>
Besoins sociaux et économiques non satisfaits	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) Après avoir grimpé à 4,4 % du PIB en 2006, les dépenses de réduction de la pauvreté ont baissé à 3 % en 2007, contre une cible de 5 %. Cette situation résulte de la forte baisse de la mobilisation des recettes intérieures ainsi que des retards accusés par l'appui extérieur au budget dus en partie aux préoccupations des donateurs concernant la gestion budgétaire.</li> <li>ii) La Sierra Leone occupe le dernier rang (177<sup>e</sup> sur 177 pays) sur l'échelle de l'Indice du développement humain des Nations Unies (2007/2008), avec 0,336 comme indice.</li> <li>iii) Les services d'infrastructure comme l'électricité, l'eau, l'assainissement et les routes sont dans un état de délabrement et continuent de présenter un sérieux défi. Il y a lieu d'accroître l'investissement en faveur de l'infrastructure et d'assurer le renforcement de la gestion des services d'utilité publique.</li> </ul>

*Évaluation des critères du deuxième degré pour la Sierra Leone – Guichet d'appui supplémentaire*

Amélioration des conditions macroéconomiques et mise en œuvre d'une politique judiciaire en matière de dette	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) En mars 2002, la Sierra Leone a atteint le point de décision au titre de l'initiative en faveur des PPTE, ce qui l'a rendu éligible à un allègement de la dette de l'ordre de 950 millions de dollars EU. La contribution du Groupe de la Banque à ce programme s'est élevée à 42,81 millions de dollars en VAN de 2000.</li> <li>ii) L'amélioration de la performance de la Sierra Leone lui a permis d'atteindre, en décembre 2006, le point de décision dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE et de bénéficier de ressources dans le cadre de l'IPTE et de l'IADM depuis lors.</li> <li>iii) À fin juin 2008, le stock de la dette de la Sierra Leone s'établissait à 567,2 millions de dollars EU. Selon le rapport pays n° 08/249 de juillet 2008 du FMI, le ratio VAN de la dette/exportations s'est maintenu en dessous d'un seuil de soutenabilité de 100 %. Le PIB réel par habitant est resté stable sur la période 2005-2007, avoisinant 7,2 %. Le niveau des réserves a augmenté pour atteindre 4,5 mois de couverture des importations à fin 2007. L'inflation annuelle avait été ramenée à un chiffre à fin 2006, mais la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires l'a fait monter à deux chiffres en 2007.</li> </ul>
Pratiques saines de gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) Les Règlements d'administration financière (1998) ont été modifiés par la promulgation des Règlements de gestion financière (2007) afin d'accompagner la mise en œuvre de la loi portant budgétisation et obligation de rendre compte du gouvernement (2005). Le processus de cadre des dépenses à moyen terme a été renforcé avec un accent sur la planification stratégique et la budgétisation axée sur la performance, de façon à assurer que les activités du budget soient conformes aux objectifs du DSRP. Tous les MDA produisent désormais des plans stratégiques qui énoncent leurs principaux objectifs, activités, réalisations et résultats attendus.</li> <li>ii) Dans le cadre de son combat contre la corruption, le gouvernement a, récemment, donné les moyens à la Commission de lutte contre la corruption pour désormais engager des poursuites contre les cas de corruption, en plus de ses pouvoirs d'enquête. Les recommandations de la CFAA de 2002 font l'objet de mise en œuvre. Un comité de surveillance a été mis sur pied, la loi portant budgétisation et obligation de rendre compte de 2005 a été promulguée, les Règlements financiers ont été élaborés pour les conseils locaux, les Règlements financiers pour les MDA sont à l'étape de dernière mouture, l'IFMIS est actuellement en place.</li> <li>iii) Des progrès sont actuellement enregistrés dans l'approfondissement de la mise en œuvre de la loi sur la passation des marchés.</li> </ul>
Transparence des comptes publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) Avec le concours des partenaires au développement, dont le Groupe de la Banque, la capacité du Département du comptable général et des services d'audit de Sierra Leone a été renforcée. Une réalisation majeure de ce département a été la publication en 2007 des comptes vérifiés pour 2002-2004. Les comptes pour 2005 et 2006 ont été vérifiés et transmis au parlement.</li> </ul>

*Justification du recours aux ressources de la FEF pour l'appui budgétaire.* Ces dernières années, la Banque n'a pas fourni d'appui budgétaire direct à la Sierra Leone. Le pays a, cependant, bénéficié de trois opérations à l'appui des réformes, qui ont été couronnées par le Programme de réhabilitation et de redressement économiques (ERRP III), approuvé en mai 2005, sous forme de don de 10,7 millions d'UC à l'appui de la balance des paiements. Ce don a été entièrement décaissé en décembre 2006, et selon le RAP préparé en 2008, a permis au gouvernement de soutenir la croissance économique, par le biais de l'amélioration de la gouvernance et de l'accélération des réformes. La fourniture d'un appui budgétaire sur la période du présent DSP (2005-2009) est essentielle pour aider la Sierra Leone à renforcer davantage ses systèmes. L'appui budgétaire constitue un moyen efficace d'accompagner le programme d'après guerre en cours du gouvernement, qui prévoit des réformes en matière de gestion des finances publiques (GFP) visant à renforcer les systèmes nationaux. Cette intervention contribuera à améliorer la transparence et les notes de CPIA du pays. La Sierra Leone remplit les conditions pour bénéficier d'un appui budgétaire telles qu'énoncées dans la Politique de la Banque en matière de prêt à l'appui des budgets de développement (DBSL) et sa Politique relative aux États fragiles. La deuxième évaluation du FMI au titre de la FRPC (Juillet 2008) a identifié comme risques auxquels le programme était exposé la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires et souligné la nécessité de poursuivre l'appui budgétaire. La CE, la Banque mondiale et le DFID appuient déjà les réformes en matière de GFP par le biais d'un appui budgétaire. Le DFID soutient un programme de modernisation de la Direction nationale du fisc (NRA), qui déploie des efforts pour améliorer l'efficacité de ses dépenses publiques par le renforcement de la gouvernance, l'obligation de rendre compte et de la transparence dans la mobilisation des ressources. Des mesures seront prises pour veiller à ce que l'appui budgétaire soit exécuté avec succès. Il s'agit notamment de la poursuite du dialogue et du suivi de l'opération de l'appui budgétaire à travers le mécanisme de Cadre de partenariat que la Banque a signé avec le gouvernement et les autres partenaires au développement en 2007.

**Appui ciblé :** Quoique des progrès aient été faits dans l'amélioration des principales institutions du pays chargées de la gestion économique et financière et de l'administration, leurs capacités restent encore faibles. D'autre part, les organisations de la société civile (OSC) et les parlementaires, censés assurer le suivi des progrès accomplis et de constituer les freins et contrepoids requis pour une exécution efficace des programmes ne sont pas en mesure de jouer ces rôles pour des raisons de contraintes de capacité. Grâce à l'utilisation des ressources destinées à l'appui ciblé de la FEF, la capacité de ces institutions publiques pourrait être renforcée.

**PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>% variation annuelle</b>	Réel	Réel	Réel	Proj.	Proj.
PIB réel	7,4	7,3	7,4	6,8	7,0
PIB nominal	24,6	21,1	19,6	18,5	17,1
Prix à la consommation (Fin de période)	14,4	13,1	8,3	9,1	9,5
Prix à la consommation (Moyenne annuelle)	14,2	12,1	9,5	11,0	9,7
Monnaie au sens large	18,9	32,8	19,3	17,5	17,6
Monnaie primaire	12,6	24,3	10,7	15,5	16,5
Exportations (Dollars EU)	13,1	15,4	28,3	13,6	-7,1
Importations (Dollars EU)	-11,7	31,8	10,2	15,6	9,7
<b>% du PIB</b>					
Épargne nationale brute	-0,4	4,1	5,6	7,1	6,0
Publique	-1,2	-1,6	-1,3	1,1	0,6
Privée	0,8	5,7	6,9	6,0	5,4
Investissement intérieur brut	10,7	17,3	15,4	18,3	20,2
Public	4,6	5,8	5,1	8,5	9,7
Privé	6,1	11,5	10,3	9,8	10,6
Solde courant y compris transferts officiels	-5,8	-7,1	-5,7	-6,3	-9,3
Solde courant non compris transferts officiels	-13,1	-14,2	-11,1	-10,7	-13,6
Balance globale des paiements	-0,5	1,0	10,3	-0,1	1,0
Recettes publiques	12,3	11,9	11,8	13,6	13,5
Dépenses totales et prêts nets	24,8	24,6	22,8	24,6	26,5
<i>Dont dépenses courantes</i>	20,1	18,7	17,7	15,8	15,1
Solde budgétaire global (base d'engagement non compris dons et MDR)	-12,4	-12,8	-11,0	-11,0	-13,1
Solde budgétaire global (base d'engagement y compris dons et MDR)	-3,5	-2,7	9,2	25,3	-5,3
Déficit du budget primaire	-2,8	-3,1	-3,1	-1,0	-3,6
Financement intérieur	-0,1	1,2	-10,7	0,9	0,3
Réserves internationales brutes	124,9	168,3	184,2	196,5	225,5
PIB (milliards de léones)	2 898,6	3 510,2	4 199,4	4 977,5	5 829,3

*SOURCE* : Gouvernement de Sierra Leone (BSL) et FMI.

Projets en cours au moment de la revue à mi-parcours, dont des projets multinationaux

ANNEXE IV

N°	Secteur	Titre du projet	Prêt approuvé (UC)	Entrée en vigueur	Décalage de décaissement	Montant décaissé	Montant non décaissé	% à décaisser	Date de dernière supervision	Notation du progrès d'exécution (IP)
1	AGRI	Projet de réhabilitation du secteur agricole	12 000 000,00	02.08.2005	31.12.2011	245 676,83	11 754 323,17	97,9	24.06.2007	Satisfaisant
2	AGRI	Développement de la pêche artisanale	10 000 000,00	07.01.2003	31.12.2007	1 927 298,75	8 072 710,25	80,7	28.10.2006	Satisfaisant
3	AGRI	Projet de réhabilitation communautaire et de réduction de la pauvreté	5 862 702,69	02.03.2006	30.09.2011	0	5862702,69	100	24.06.2007	Satisfaisant
4	TRANSP	Étude route Freetown-Lungi	1 256 000,00	26.09.2003	31.12.2007	1 032 958,36	223 041,64	17,0	11.06.2005	Très satisfaisant
5	EAU ASSAINIS	Étude alimentation en eau et assainissement	850 000,00	03.09.2004	31.12.2007	91 567,99	758 432,01	89,2	08.02.2006	Satisfaisant
6	ÉNERGIE	Projet d'hydroélectricité de Bumbuna	34 649 977,00	22.03.1991	31.12.2006	34 649 933,64	0,00	0,0	04.05.2006	Insatisfaisant
7	SOCIAL	Appui à l'enseignement de base et à l'éducation non formelle (Éducation III)	16 000 000,00	25.08.2003	31.12.2007	2 367 142,18	13 632 857,82	85,2	30.09.2006	Satisfaisant
8	SOCIAL	Renforcement des services de santé des districts	17 000 000,00	17.10.2005	31.12.2011	0,00	17 000 000,00	100,0	Non encore supervisé	n/a
9	SOCIAL	Projet d'appui à l'action sociale (SASP)	12 000 000,00	08.03.2004	31.12.2009	5 108 746,83	6 891 253,17	57,4	19.10.2006	Satisfaisant
10	MULTI-SECTEUR	Appui institut. à la gestion des finances publiques et à la production du secteur énergétique	2 790 000,00	19.07.2006	31.12.2011	850 294,99	1 939 705,01	69,5	29.11.2006	Très satisfaisant
11	MULTI-SECTEUR	Programme de réhabilitation et redressement économiques	10 700 000,00	23.12.2005	31.12.2007	10 658 305,53	41 694,47	0,4	29.11.2006	Très satisfaisant
<b>TOTAL : 11 PROJETS EN COURS</b>			<b>123 086 799,69</b>			<b>56 931 925,10</b>		<b>46,24 %</b>		

N°	Secteur	Titre du projet	Prêt approuvé (UC)	Entrée en vigueur	Délai de décaissement	Montant décaissé	Montant non décaissé	% à décaisser	Date de dernière supervision	Notation du progrès d'exécution(IP)
1	MULTI-NATIONAL	Projet de dissémination du riz NERICA	2 850 000,00	05.02.2005	31.12.2010	276 089,38	2 573 910,62	<b>9,69</b>	22.02.2007	Insatisfaisant
2	MULTI-NATIONAL	Appui à la lutte contre le VIH/SIDA dans les pays membres de l'Union du fleuve Mano	5 000 000,00	23.02.2005	31.12.2009	4 991 964,19	8 035,81	<b>9,84</b>	01.05.2007	s.o.
<b>TOTAL: 2 PROJETS MULTINATIONAUX EN COURS</b>			<b>7 850 000,00</b>			<b>5 268 053,57</b>				

**INDICATEURS CHOISIS DE PERFORMANCE ET DE GESTION DU  
PORTEFEUILLE DU GROUPE DE LA BANQUE**

<b>Indicateurs</b>	<b>Référence</b>	<b>État An 1</b>	<b>Estimation à mi-parcours</b>
<b>Évaluation du portefeuille</b>			
Nombre de projets en cours d'exécution	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>10</b>
Période moyenne d'exécution (ans)	<b>5,6</b>	<b>4,8</b>	<b>3,6</b>
Pourcentage de projets problématiques	<b>36,4 %</b>	<b>42,9 %</b>	<b>20 %</b>
Pourcentage de projets à risque	<b>45,5 %</b>	<b>42,9 %</b>	<b>40 %</b>
Engagements à risque	<b>0,40</b>	<b>0,60</b>	<b>0,45</b>
Taux de décaissement	<b>34,56</b>	<b>38,06</b>	<b>46,24 %</b>
<b>Gestion du portefeuille</b>			
CPPR durant l'année (Oui/Non)	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
Supervision moyenne	<b>S.O</b>	<b>S.O</b>	<b>1,4</b>
Taille moyenne des opérations	<b>8,7 m UC</b>	<b>7,5 m UC</b>	<b>7 m UC</b>

**SIERRA LEONE : PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES  
INDICATEURS DE LA DÉCLARATION DE PARIS**

	<b>Indicateur</b>	<b>Situation (au mois de décembre 2007)</b>
	<b>Appropriation</b>	
1	Les partenaires ont une stratégie opérationnelle de développement	La Sierra Leone a atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative en faveur des PPTE ; Les institutions de Bretton Woods, et la Banque ont approuvé son éligibilité à l'IADM, et le pays a signé la Déclaration de Paris en février 2007.
	<b>Alignement</b>	
2	Fiabilité des systèmes nationaux	Les systèmes de comptabilité et d'audit de la Sierra Leone font l'objet de revue constante et sont jugés conformes aux normes internationales. Ces systèmes sont utilisés par l'ensemble des donateurs, dont la Banque
3	Alignement des flux d'aide sur les priorités nationales	Le DSRPSL constitue la base pour l'aide apportée par les donateurs ; les flux d'aide sont déterminés par les priorités de développement définies par le gouvernement
4	Renforcement des capacités à travers un appui concerté	Le DSRPSL constitue le cadre pour l'alignement et l'harmonisation des interventions des donateurs, y compris pour le renforcement des capacités.
5a	Utilisation du système de gestion des finances publiques du pays	Le MDBS (Appui budgétaire par des multidonateurs) met à profit les systèmes de GFP de la Sierra Leone.
5b	Utilisation du système de passation des marchés du pays	
6	Renforcer les capacités en évitant la mise en œuvre parallèle	Les donateurs membres du MDBS utilisent la structure d'exécution
7	L'aide est plus prévisible	Le cadre du MDBS a sensiblement amélioré la prévisibilité de l'appui budgétaire par les donateurs.
8	L'aide est coordonnée	L'appui budgétaire fourni par le MDBS est coordonné.
	<b>Harmonisation</b>	
9	Utilisation d'arrangements ou de procédures communs	Les arrangements communs sont utilisés pour l'appui budgétaire général et sectoriel.
10	Encouragement du partage des analyses	Les EES sont partagées entre les partenaires donateurs (DP) et le gouvernement ; participe aux revues du FMI.
	<b>Gestion axée sur les résultats</b>	
11	Cadre axé sur les résultats	Les partenaires donateurs utilisent le Cadre d'évaluation des progrès (PAF) du MDBS, qui est basé sur la matrice des résultats du gouvernement pour l'évaluation du DSRPSL
12	Responsabilité mutuelle	

**État d'avancement vers la réalisation des OMD**

<b>OMD</b>	<b>Situation au début de la période du DSP (2005)</b>	<b>Objectifs du DSRP du Gouvernement</b>	<b>Situation à la fin de la période du DSP (Probabilité de réalisation de l'OMD)</b>	<b>La stratégie de la Banque y contribue-t-elle ? Oui/Non</b>
1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim (% de la population)	70	Réduire de 70 à 57 en 2009	Probable	Oui
2. D'ici à 2015, donner à tous les enfants (garçons et filles), partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires (% de la population)	74,3	Donner à tous	Probable	Oui
3. les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire d'ici à 2005, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 (% de la population)	63	Élimination totale	Probable	Oui
4. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000)	170	Réduire de 170 à 115 en 2007	Probable	Oui
5. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle (pour 1000)	1800	Réduire de 1800 à 1600	Probable	Oui
6. D'ici à 2015, avoir réduit de moitié puis stoppé la propagation du VIH/SIDA, du paludisme et autres maladies (% de la population 15-49)	2	Réduire à 1 %	Peu probable	Non
7. Assurer la durabilité environnementale et un meilleur accès aux sources d'alimentation en eau (% de population ayant un accès)	46	70 % d'ici 2009	Probable	Oui
8- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Partiellement	Élaboré une politique de réformes	Probable	Oui

*\*Indicateurs du développement dans le monde, Septembre 2006*

## QUESTIONS TRANSVERSALES ET CONTRAINTES DE DÉVELOPPEMENT

### 7.1 Questions transversales

7.1.1 **Parité homme-femme** : L'indice de développement sexospécifique de la Sierra Leone de 0,3573 indique que les femmes connaissent une plus grande misère et des niveaux de performance inférieurs à ceux des hommes. Les femmes représentent environ 51,3 % de la population en Sierra et constituent la majorité de la main-d'œuvre rurale. On estime que 60-80 % des femmes tirent leur subsistance de l'agriculture et qu'elles interviennent dans la production de denrées alimentaires à 90 %. Plus de 90 % des femmes vivant dans les zones rurales sont analphabètes. 51% des pauvres disposant d'un revenu inférieur à un dollar par jour sont des hommes et 49 % des femmes. La pauvreté féminine est plus prononcée que celle des hommes, 74 % des femmes vivant avec moins d'un demi dollar par jour contre seulement 54 % des pauvres hommes. Le gouvernement se doit d'améliorer ces taux.

7.1.2 **VIH/SIDA et maladies transmissibles** : on ne dispose pas de données fiables sur la prévalence du VIH/SIDA et les estimations présentent d'importantes variations<sup>5</sup>. Toutefois, 47% des cas séropositifs sont de nouvelles infections, ce qui indique l'évolution rapide du taux de prévalence. Une forte activité sexuelle constitue une pratique courante dans un environnement d'après guerre où plusieurs jeunes hommes, dont des ex-combattants, sont au chômage et se battent pour jouer un rôle dans la société. Les connaissances sur le VIH et autres questions de santé sexuelle sont généralement faibles.

7.1.3 **Gouvernance** : La bonne gouvernance est une condition préalable à la stabilité économique et sociale. L'un des trois piliers du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du gouvernement sierra léonais (DSRPSL) est la promotion de la bonne gouvernance (pilier1). Quoique des progrès significatifs aient été accomplis dans la reconstruction des différentes institutions chargée de gouverner l'état et d'assurer la sécurité nationale, le besoin de réformes plus approfondies pour s'attaquer à la corruption endémique dans le pays est toujours d'actualité. Les éléments clés du programme du gouvernement pour la promotion de la bonne gouvernance comprennent : i) la réforme de la fonction publique visant à fournir de meilleurs services grâce à l'amélioration de la gestion des personnels et des rémunérations ; ii) la décentralisation de la prestation des services ; iii) la poursuite des améliorations de la gestion des finances publiques ; iv) le renforcement du programme de lutte contre la corruption, et v) la production de meilleures statistiques pour le suivi des résultats. Le gouvernement a créé et doté la Commission de lutte contre la corruption(ACC) de moyens humains et financiers de façon à lui permettre de s'acquitter pleinement de ses fonctions. Par ailleurs, le Département pour le développement international (DFID) a promis un appui budgétaire significatif aux activités de la commission, à hauteur de 1,3 milliard de livres.

### 7.1.4 Intégration régionale

La Sierra Leone est membre de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) qui a été créée en 1975, ainsi que de l'Union du fleuve Mano (avec le

---

<sup>5</sup> Selon l'enquête sur la séroprévalence réalisée sur la base de la population nationale de Sierra Leone, la prévalence du VIH dans la population étudiée était de 1,53 %. Toutefois, le manque de données de qualité rend l'analyse difficile. Il semble avoir une hausse anormale de la prévalence chez les hommes, de 0,8 % dans la tranche d'âge de 30-34 ans à 3,5 % dans les groupes de 35-39 ans.

Liberia et la Guinée), un cadre de plus en plus important de discussion des questions sous-régionales d'intérêt commun. La CEDEAO représente le plus grand espace d'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest avec une population de plus de 250 millions d'habitants, ayant un revenu moyen supérieur à 300 dollars EU et dont la moitié vit dans un état de pauvreté absolue. Toutefois, le développement de la coopération sous-régionale n'a pas atteint son plein potentiel. Cela dit, les États membres de la Commission de la CEDEAO, dont la Sierra Leone, travaillent à renforcer la surveillance macroéconomique et à harmoniser les systèmes statistiques et d'établissement des rapports de la sous-région ainsi qu'à constituer la même zone monétaire ouest-africaine (ZMOA). L'objectif visé par l'adoption d'une monnaie unique est de servir de pont pour l'intégration économique et régionale entre les 15 États de façon à faciliter le commerce régional, à créer un vaste marché de plus de 250 millions de personnes, de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer les avantages comparatifs et la compétitivité.

**7.1.5 Environnement :** La Vision stratégique 2025 de la Sierra Leone vise à assurer une exploitation durable et une utilisation efficace des ressources naturelles, tout en maintenant un environnement sain. La gestion de l'environnement représente une question transversale dans le DSRPSL, reconnue comme un enjeu clé dans la lutte contre la pauvreté<sup>6</sup>. Cependant, les progrès ont été très lents. Les ressources naturelles soutiennent l'économie nationale à travers les ressources naturelles renouvelables dont l'agriculture, la pêche et la foresterie qui représentent plus de 50% du PIB et offrent des moyens de subsistance à 75 % de la population. La pêche contribue pour 11 % au PIB, ce qui représente la part du PIB la plus élevée dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Les tendances actuelles de la dégradation à grande échelle de l'environnement, l'épuisement des ressources et la faible productivité de l'agriculture soulignent la nécessité pour le gouvernement sierra léonais de faire de l'environnement une question transversale majeure à même de générer une croissance économique soutenue et de contribuer au développement humain. Agissant dans le bon sens, toutefois, le gouvernement a mis sur pied la Commission nationale de l'environnement et de la foresterie (NACEF) en 2006 en tant que plan d'action stratégique pour identifier un ensemble cohérent de priorités en vue d'améliorer la gestion de l'environnement.

## **7.2 Contraintes et enjeux de développement**

**7.2.1 Énergie :** L'accès à l'énergie électrique représente une des contraintes les plus importantes pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté en Sierra Leone. Les principales caractéristiques du secteur énergétique en Sierra Leone comprennent : i) un quasi-effondrement de la capacité produite par le secteur public, conduisant à une hausse du tarif et à une très faible fiabilité de la fourniture électrique ; ii) la faible performance technique et financière de l'Autorité nationale d'électricité (NPA), et iii) des conséquences économiques de l'héritage de sous-investissement dans le développement du secteur électrique.

**7.2.2 Réhabilitation et entretien routiers :** Le mauvais état du réseau routier constitue une autre contrainte majeure qui entrave la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Seulement 8 % du réseau routier long de quelque 8400 km sont revêtus et le reste, soit environ 90 %, est constamment menacé par la dégradation due à l'usure normale et aux effets des pluies annuelles.

---

<sup>6</sup> Le SLPRSP identifie les priorités en ce qui concerne le développement de l'agriculture, les mines, l'assainissement, la gestion des déchets médicaux, l'eau potable et l'assainissement, le logement et la gestion des risques environnementaux et des chocs

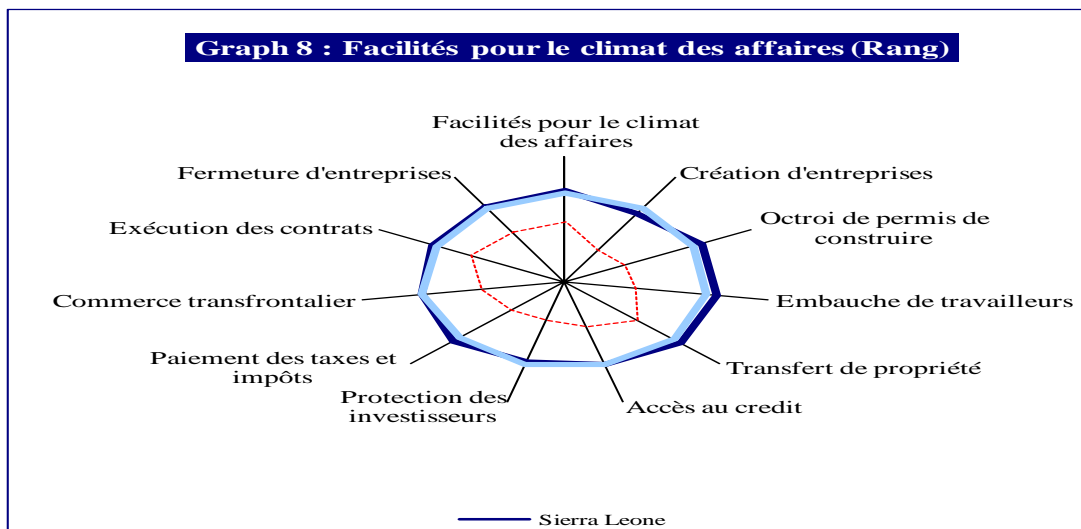
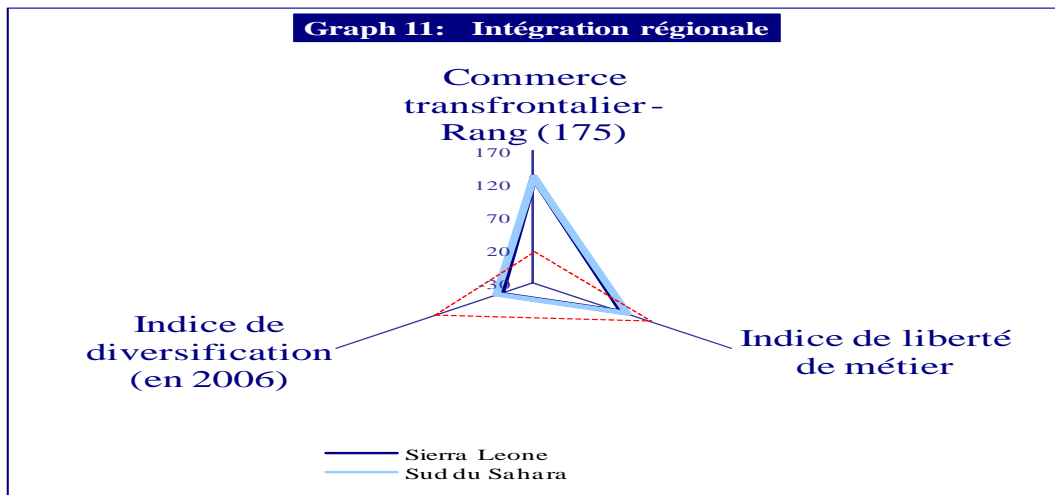
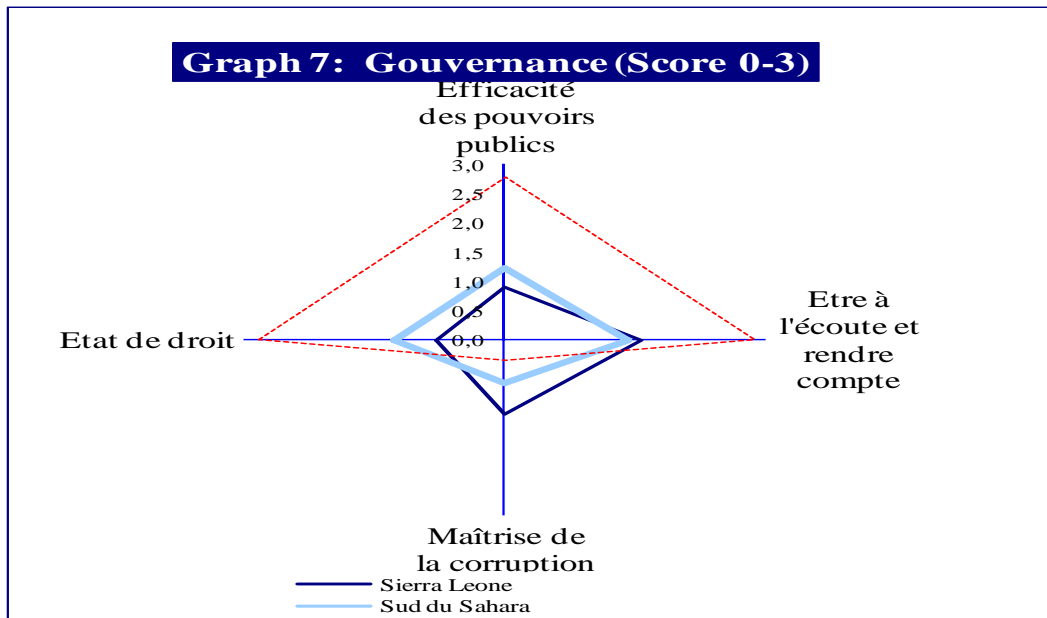
7.2.3 **Ports** : La faible productivité et les inefficiences au port de Freetown, conjuguées à l'augmentation des coûts d'importation et d'exportation des marchandises par le Port autonome de Sierra Leone (SLPA) représentent une contrainte et un défi pour le développement économique du pays.

7.2.4 **Insuffisance de renforcement des capacités** : La mauvaise gestion de plusieurs entreprises publiques clés a constitué un frein significatif pour le développement économique et la création d'emploi. L'enjeu pour le gouvernement est de veiller à ce que soient levés aussi rapidement que possibles ces obstacles liés à la mauvaise gestion des entreprises publiques, dont les entités publiques contrôlant la fourniture d'électricité, d'eau, de téléphonie non cellulaire, les entités publiques s'occupant de l'entretien routier et les opérations portuaires, afin de s'employer à remettre l'économie sur la bonne voie de la croissance durable.

### 7.3 Climat des affaires et secteur privé

7.3.1 Un domaine important du DSRP auquel le gouvernement accorde une priorité est l'instauration d'un cadre porteur pour la redynamisation du secteur privé, ayant pris conscience le caractère central du secteur pour ses efforts de réduction de la pauvreté dans la Sierra Leone d'après guerre. La stratégie vise à appuyer le secteur privé pour en faire un pilier central pour la croissance, la création d'emplois, l'accroissement des revenus et par la suite pour la réduction de la pauvreté de façon durable.

7.3.2 Dans un premier temps, cette stratégie sera axée sur la mise en œuvre du programme de cession des actifs de l'État. À cette fin, la Commission nationale de privatisation (NCP) a reçu mandat pour agir comme actionnaire prudent, et aura pour responsabilités de nommer des conseils d'administration, d'administrer et de préparer toutes les entreprises publiques pour une cession ou un affermage, afin d'assurer une fourniture efficace des services publiques. Outre ces actions concernant les entreprises publiques, les mesures visant à appuyer la croissance du secteur privé comprennent : i) l'élaboration d'un code d'investissement transparent et compétitif, ii) la facilitation de l'accès au crédit pour les petites et moyennes entreprises, notamment par la mise au point d'un mécanisme durable de fourniture de micro-financements, et iii) la réactivation des centres de formation professionnelle pour offrir des programmes de formation fondés sur la demande du monde des affaires et de l'industrie.



## Objectifs et cibles du Programme de réduction de la pauvreté du gouvernement

### Résumé des principaux secteurs, buts et cibles du Programme de réduction de la pauvreté du gouvernement

SECTEUR	BUTS/OBJECTIFS SECTORIELS	RÉSULTATS ATTENDUS/CIBLES
<b><u>Énergie et électricité</u></b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'atteler à l'électrification rurale et urbaine</li> <li>2. Étendre les services d'adduction d'eau aux zones rurales/Réhabiliter tous les systèmes d'eau sur toute l'étendue du territoire</li> <li>3. Fournir de l'énergie et de l'électricité de façon adéquate pour soutenir les activités manufacturières et améliorer la qualité de la vie</li> <li>4. Achever le projet de Bumbuna</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 60 MW d'électricité produits à Freetown</li> <li>2. 12 villes bénéficient d'une fourniture fiable en électricité</li> <li>3. Construction de 100 bornes-fontaines en</li> <li>4. 70% de ménages bénéficient d'eau courante à Freetown</li> </ol>
<b><u>Infrastructure et Transport</u></b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Routes : construction du réseau routier interurbain</li> <li>2. Réduire la congestion des artères de Freetown par la construction d'un réseau comportant un périphérique</li> <li>3. Construction de voies de desserte par les districts avec le soutien la SLRA</li> <li>4. Transport fluvial – voire à Freetown</li> <li>5. Réhabilitation et construction de l'aéroport de Lungi</li> </ol>	Prendre des mesures de toute urgence pour décongestionner le trafic à Freetown et dans ses environs notamment en accélérant les projets de route en cours ; la route de la Péninsule, la route Waterloo/Tokeh, les routes de Hillside et de Crafton
<b><u>Emplois pour les jeunes</u></b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer des centres d'emploi à travers le pays</li> <li>2. Créer une Commission sur la jeunesse</li> <li>3. Préparer les jeunes à des emplois durables</li> <li>4. Créer des centres de formation professionnelle et d'alphabétisation pour les jeunes</li> <li>5. Créer des projets d'agriculture pour les jeunes</li> <li>6. Donner les moyens aux jeunes pour créer des PME dirigées par les jeunes</li> <li>7. Poursuivre la réforme de la législation du travail</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire le chômage de 60 % à 20 % d'ici à 2012</li> <li>2. Achèvement en 2008</li> <li>3. Achèvement en 2010</li> <li>4. Achèvement en 2008</li> <li>5. Achèvement en 2008</li> <li>6. Achèvement en 2008</li> </ol>
<b><u>Secteur de croissance</u></b> a. Agriculture b. Mines c. Commerce d. Pêche e. Tourisme	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accroître la productivité agricole</li> <li>2. Promouvoir l'agriculture menée par le secteur privé</li> <li>3. Améliorer la recherche agricole et les services de vulgarisation</li> <li>4. Développer l'aquaculture/le métier de la pêche</li> <li>5. rechercher la valeur ajoutée dans le secteur minier</li> <li>6. Faire du centre-ville de Freetown un beau site touristique</li> <li>7. Améliorer et moderniser le site de la plage de Lumley et le village culturel d'Aberdeen</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 1,2 t par ha</li> <li>2. Accroître la fourniture des intrants</li> <li>3. 1800 étangs de pisciculture</li> <li>4. Au minimum, une installation</li> <li>5. Passer de 0 % à 50 %</li> </ol>
<b><u>Services sociaux</u></b> a. Santé b. Éducation	<p><b><u>a. Santé</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire les taux élevés de mortalité infantile et maternelle</li> <li>2. Améliorer la fourniture des soins de santé primaire</li> <li>3. Réduire et maîtriser les maladies non transmissibles et transmissibles</li> <li>4. Renforcer les soins de santé reproductive et infantile</li> <li>5. Développer les ressources humaines (renforcer les capacités)</li> <li>6. Réduire l'existence des faux médicaments sur le marché</li> <li>7. Assurer une source d'énergie dans tous les hôpitaux</li> <li>8. VIH/SIDA : Sensibiliser davantage et restructurer le cadre</li> </ol> <p><b><u>b. Éducation</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer la qualité du système éducatif</li> <li>2. Améliorer le taux de scolarisation des filles</li> </ol>	<p>* Passer de 158/1000 à 134/1000</p> <p>* Accroître le nombre de médecins de 64 à 100</p> <p>* 100 % dans les centres secondaires et tertiaires</p> <p>* Porter le taux de succès aux examens publics de 50 % à 70 %</p> <p>* Passer de 49,4 % à 69,40 %</p>